

# LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 10 JANVIER 2018 - N° 2278 - 1,30 €

## FONDS EUROPÉENS 2,5 MILLIARDS POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE



shutterstock@sdcoret

**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR  
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com  
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

**30<sup>e</sup> SAISON**  
**2017/2018**

**LE PIN GALANT**  
SPECTACLES & CONGRÈS

**Plus de 80 spectacles programmés !**

 **SAMEDI 13 JANVIER / 20H30**  
**NOA**  
EN CONCERT AVEC GIL DOR

 **SAMEDI 20 JANVIER / 20H30**  
**DIMANCHE 21 JANVIER / 16H**  
**CIRQUE ELOIZE**  
SALOON 

 **23 ET 24 JANVIER / 20H30**  
**L'ÉTITIA CASTA - R. PERSONNAZ**  
**SCENES DE LA VIE CONJUGALE**  
d'Ingmar BERGMAN

 **JEUDI 25 JANVIER / 20H30**  
**LES CHICHE CAPON**  
LA 432 

 **MARDI 30 JANVIER / 20H30**  
**LENA NEUDAUER / VIOLON**  
ET L'ORCHESTRE FRANZ LISZT DE BUDAPEST

 **MERCREDI 31 JANVIER / 20H30**  
**CATHERINE HIEGEL**  
**UN AIR DE FAMILLE**  
d'Agnès JAOUÏ et Jean-Pierre BACRI

 **2 ET 3 FÉVRIER / 20H30**  
**CCN CRÉTEIL ET COMPAGNIE KÄFIG**  
**CORRERIA - AGWA**

 **MARDI 6 FÉVRIER / 20H30**  
**FAUST**  
Opéra de Charles GOUNOD

 **MERCREDI 7 FÉVRIER / 20H30**  
**JEUDI 8 FÉVRIER / 21H**  
**BÉRÉNICE BEJO - S. DE GROODT**  
**TOUT CE QUE VOUS VOULEZ**

**Venez en Tram ! Ligne A - Arrêt Pin Galant**

 **Billetterie - Renseignements :**  
**05 56 97 82 82**  
**www.lepingalant.com**

# SÉCURITÉ SOCIALE

## NOUVEAU PLAFOND

Le plafond pour 2018 est fixé à 3311 euros par mois, 39 732 euros par an. Le plafond à prendre en compte pour les cotisations sociales est désormais rattaché à la période de travail.

Le plafond de la Sécurité Sociale est revalorisé chaque année en fonction de l'évolution du salaire moyen par tête (SMPT) estimée par la Commission des comptes de la Sécurité Sociale. Le gouvernement a cependant retenu une évolution moindre pour 2018 (1,28 % au lieu de 1,6 %). Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le plafond de la Sécurité Sociale passe ainsi à 3 311 euros par mois (contre 3 269 euros en 2017) et à 39 732 euros par an (contre 39 228 euros).

Outre diverses indexations en matière sociale ou fiscale, le plafond de la Sécurité Sociale sert de référence pour le plafonnement de certaines cotisations sociales.

Pour les non salariés, le plafond de la Sécurité Sociale est essentiellement retenu pour le calcul de la cotisation d'assurance vieillesse.

Pour les salaires, le plafond de Sécurité Sociale détermine l'assiette des cotisations d'assurance chômage, de retraite complémentaire (AGIRC et ARRCO) et de la contribution

au fond national d'aide au logement (FNAL).

### PLAFOND À RETENIR

Jusqu'en 2017, la date de versement des salaires déterminait le plafond à retenir pour le calcul des cotisations sociales. À compter de janvier 2018, le plafond à retenir est celui en vigueur au cours de la période de travail à laquelle se rapporte le salaire, quelle que soit la date de versement des salaires.

Ainsi, pour les salaires du mois de décembre 2017, versés en janvier 2018, le plafond à retenir est le plafond de 2017 et non celui de 2018.

Le plafond de 2017 s'applique également aux primes de fin d'année ou de 13<sup>ème</sup> mois afférentes à l'année 2017 mais versées en janvier 2018.

Cette nouvelle règle d'année de référence s'applique aussi aux taux des cotisations sociales.

Référence  
Décret 2017-858 du 9 mai 2017

### PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2018

| Périodicité | Euros  |
|-------------|--------|
| Année       | 39 732 |
| Trimestre   | 9 933  |
| Mois        | 3 311  |
| Quinzaine   | 1 656  |
| Semaine     | 764    |
| Jour        | 182    |
| Heure       | 25     |

# FONDS EUROPÉENS

## 2,5 MILLIARDS POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

Au moment où les discussions sur le futur budget européen ont démarré à Bruxelles pour la période 2020-2026, il est utile de rappeler que l'Europe finance nombre de projets en région. Pour la Nouvelle-Aquitaine, 2,5 milliards d'euros émanent de l'Europe, des fonds gérés directement par Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région. Elle nous en explique les enjeux.

**La Vie Economique : Vous êtes l'auteur d'un rapport (adopté par le Comité des Régions à Bruxelles) intitulé « la réforme des ressources propres de l'Union européenne dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour l'après 2020 ». Quel constat faites-vous sur le fonctionnement de cette Europe si décriée par les citoyens ?**

**Isabelle Boudineau :** « Nous allons vers une révision sévère du financement de l'Union européenne car les Etats membres veulent de moins en moins y contribuer. Mon constat est que nous sommes à la croisée des chemins, il y a des décisions à prendre pour éviter cette pente dangereuse, car c'est maintenant que se négocie le budget pour l'après 2020. La perspective est une baisse du budget de toute l'Union européenne estimée à 10 milliards d'euros par an, suite au Brexit et le nombre croissant de nouveaux défis (migrants, accord de Paris sur le climat, sécurité, etc.). Mon rapport propose une réforme visant à augmenter la part des ressources propres dites « authentiques » afin de diminuer les contributions nationales pour un budget plus transparent, plus compréhensible pour les citoyens, plus autonome et plus démocratique. Et ce en impliquant davantage le Parlement européen ».

**LVE : Concrètement, quelles pistes proposez-vous ?**

**I.B :** « Je demande une cohérence entre l'ensemble des priorités fixées par l'Union européenne et l'adoption d'un CFP ayant la capacité de relever les nouvelles priorités et d'assurer la continuité de ces politiques à la construction européenne, notamment la PAC et la politique de cohésion (fonds pour les régions). Mon rapport recommande également d'en finir avec les rabais et la politique du « juste retour » qui

conduit les Etats membres à négliger les bénéficiaires du marché unique et à se focaliser uniquement sur les gains nets. Sur les ressources propres, le rapport évoque la mise en place d'une Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés (ACCIS), la réforme de la TVA et la taxe sur les transactions financières (TTF). »

**LVE : Vous gérez directement les fonds provenant de l'Europe à destination de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pouvez-vous citer quelques exemples de projets soutenus par l'Europe ?**

**I.B :** « Oui, en France, c'est le président Alain Rousset qui s'est battu de haute lutte auprès du président Hollande en 2014 pour que les Régions gèrent directement les fonds structurels européens. Concernant les fonds FEADER, ce sont encore les préfets qui les gèrent, car l'Etat ne veut pas encore les lâcher. Concernant les projets, je précise que c'est la Région qui avance l'argent et l'Europe lui rembourse. On peut citer la Cité du Vin de Bordeaux qui a reçu quelques 6 millions d'euros, Lascaux 4 (12 millions) mais l'Europe soutient aussi des projets à hauteur de 6 000 euros. L'Europe agit comme un effet de levier et demeure un instrument de cohésion territoriale permettant aussi de répondre aux disparités de développement entre les régions européennes et aussi à l'intérieur des régions ».

**LVE : Dans ces temps d'eurosepticisme, vous êtes plus que jamais une Européenne convaincue ?**

**I.B :** « Ces fonds européens, c'est le visage de l'Europe en région, c'est du concret, du réel et du développement économique. Le Brexit nous le démontre, il n'y a pas d'avenir sans Europe dans une économie mondialisée ».

Propos recueillis par Vincent ROUSSET



Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région chargée de l'Europe et de l'International

### L'EUROPE EN NOUVELLE-AQUITAINE

2,5 milliards d'euros de fonds européens (FEDER-FSE-FEADER-FEAMP) gérés par la Région Nouvelle-Aquitaine. Au 18 décembre 2017, 40 % des fonds ont été engagés.

Sur la période 2014-2020, l'Europe soutient la Région à hauteur de :

- 200 millions d'euros pour la Recherche, le Développement et l'Innovation
- 123 millions pour le numérique
- 92 millions pour l'amélioration de la compétitivité des PME
- 174 millions pour la transition énergétique
- 155 millions pour la formation, l'apprentissage et la création d'activités
- 1,4 milliard pour l'agriculture
- 160 millions pour le développement rural

# DATA MARKETING

## ACTIPLAY SE RELANCE

À l'issue d'une restructuration et du recentrage de ses activités le groupe bordelais Actiplay (ex-ConcoursMania), compte retrouver le chemin de la rentabilité.

Le Bordelais Actiplay (ancien ConcoursMania), spécialisé dans le data marketing pour la conquête et l'engagement client, annonce plusieurs évolutions favorables pour retrouver le chemin de la croissance rentable et profiter à plein des nouvelles perspectives commerciales de son secteur d'activité. Le groupe créé en 1995 par Julien Parrou-Duboscq, introduit en bourse en 2011 et implanté au Canada depuis 2014, avait en effet connu une période difficile au cours du premier semestre 2017 qui s'était soldée par une chute de son résultat net à - 8 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros. Le plan de redressement mis en œuvre depuis son placement à sa demande en procédure de sauvegarde le 5 juillet 2017, lui a en effet permis de recentrer ses activités sur ses métiers les plus porteurs tout en diminuant ses charges d'exploitations, en réduisant notamment son effectif de 100 à 40 personnes. La société, qui

estime que l'exécution de son plan de marche est assurée, a bénéficié, le 13 décembre dernier, d'une prorogation de la période d'observation de 6 mois de la part du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Dans ce cadre, le groupe envisage de présenter un plan de remboursement pour sortir de cette période avant la fin du premier semestre 2018.

### CONQUÊTE DE NOUVEAUX CLIENTS

Actiplay annonce également avoir conquis de nouveaux clients en BtoB dans des secteurs importants comme les média TV, l'immobilier et les assurances. Il se positionne déjà sur une offre d'accompagnement sur les opérations de promotion online conformes au nouveau Règlement Général européen sur la Protection des Données qui entrera en vigueur le 25 mai prochain dans les 28 Etats de l'UE et remplacera en France la loi informatique et libertés.

Nelly BETAILLE



Julien Parrou-Duboscq, PDG d'Actiplay

### PAROT AUGMENTE SON CAPITAL

Le groupe girondin Parot (278 millions de chiffre d'affaires en 2016), spécialisé dans la distribution de véhicules particuliers et commerciaux, neufs et d'occasion, à travers 15 marques dont Ford, BMW, Mini, Mazda, Mitsubishi, Fiat, Alfa Romeo et Land Rover, vient d'annoncer l'augmentation de son capital par placement privé à hauteur de 7,35 millions d'euros. Depuis 2014, le groupe familial détenu par Alexandre et Virginie Parot est engagé dans une stratégie de déploiement national. Devenu le 1<sup>er</sup> groupe de distribution coté sur les marchés d'Euronext en 2016, le groupe abrite 32 sites répartis sur l'ensemble de la France, animés par plus de 700 collaborateurs. Cette augmentation de capital doit lui permettre d'accélérer sa dynamique de croissance dès 2018, notamment par la poursuite l'extension de son réseau national, à travers de nouvelles opérations de croissance externe visant prioritairement les zones périurbaines où la densité de population « auto-dépendante » est particulièrement importante. En effet, le groupe, qui a déjà acquis les concessions Brienne au cours de l'été dernier à Bordeaux et Behra en Île-de-France, finalise actuellement la reprise de 2 concessions en région Centre-Val-de-Loire. Elle permettra également d'assurer la montée en puissance de son offre digitale, via son site zanzicar.fr, lancé au cours de l'été dernier et dédié à la vente en ligne de véhicules d'occasion.

### SOMMAIRE

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| À LA LOUPE            | p. 3  |
| ACTUALITÉS            | p. 4  |
| NOUVELLES BRÈVES      | p. 6  |
| ANNONCES LÉGALES      | p. 8  |
| ANNONCES IMMOBILIÈRES | p. 18 |

# FILIÈRE SURF

## BILLABONG DANS LE GIRON DE QUIKSILVER



© Billabong

**Boardriders, la maison mère américaine des marques Quiksilver et Roxy, s'apprête à racheter son concurrent australien Billabong. Cette union donnera naissance à un géant mondial de la glisse.**

L'heure du regroupement a sonné dans l'univers des vêtements de sport de glisse. Le Californien Quiksilver, devenu Boardriders Inc. en 2016 et dirigé par le Landais Pierre Agnès, vient d'annoncer le rachat de son concurrent australien Billabong. Boardriders va ainsi acquérir les actions de Billabong au prix de 1 dollar australien l'unité. Cette opération la valorisera à 248 millions d'euros, selon Billabong, soit 28 % de plus que sa capitalisation le 30 novembre, quand l'offre de rachat avait été dévoilée. L'union de ces 2 poids lourds, prévue pour fin juin prochain, représentera 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, 630 magasins en nom propre dans 28 pays, 7 000 entreprises clientes dans 110 pays et des sites en ligne dans 35 pays. Elle devrait également avoir des retombées au niveau régional puisque le siège européen de Boardriders est installé à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) et celui de Billabong à Soorts-Hossegor (Landes).

### OAKTREE AUX COMMANDES

Au centre de ce rapprochement, le fonds d'investissement américain Oaktree Capital Management intervenu au cours des dernières

années dans le sauvetage des 2 groupes qui subissaient de plein fouet les effets de la crise. Il détient ainsi 20 % du capital de Billabong depuis 2013 et a pris le contrôle en février 2016 à hauteur de 85 % du capital de Boardriders. « La société a rationalisé sa distribution, revu sa structure de coût, transformé sa plateforme de développement de produits et investi dans une série d'initiatives d'amélioration de la marque, de marketing et de commerce en ligne », précise Boardriders dans un communiqué. Le groupe souhaite dupliquer la démarche pour développer la croissance de Billabong qui malgré ses efforts de restructuration reste plus fragile. L'Australien a en effet perdu 64 millions d'euros lors de son dernier exercice clôturé fin juin et se trouvera confronté à d'importantes échéances financières en 2019. Dès l'été prochain, les marques de surf, de ski et de skateboard Billabong, RVCA, Element et Von Zipper retrouveront Quiksilver, Roxy et DC Shoes s'appuieront sur une plateforme unique. Chacune devrait conserver son identité et ses équipes, sur le modèle des groupes de luxe français.

Nelly BETAILLE

### EUROPLASMA : NOUVELLE UNITÉ

Le projet du groupe landogirondin Europlasma de création d'une 2<sup>ème</sup> unité Cho Power, à Thouars (Deux-Sèvres) entre dans sa phase opérationnelle. Comme Cho Morcenx, dans les Landes, Cho Tiper, c'est son nom, sera en mesure de valoriser, grâce au procédé de gazéification plasma mis au point par l'industriel, plus de 50 000 tonnes par an de déchets résiduels d'activité économique de la région (carton, bois, plastique...) et de la biomasse forestière, qui après broyage, seront transformés en gaz propre pour alimenter des génératrices. Cette centrale de proximité fournira chaque année l'équivalent de la consommation électrique de 45 000 habitants tout en évitant l'émission de 28 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. Son entrée en service devrait intervenir fin 2019. La Banque Européenne d'Investissement a annoncé fin décembre qu'elle financerait à hauteur de 30 millions d'euros ce projet estimé à 60 millions d'euros.

**COLLECTIVITÉS**

24

**LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE BOIS ET L'AGROALIMENTAIRE**

La commission permanente du Conseil départemental s'est penché en décembre dernier 57 dossiers parmi lesquels, dans la catégorie économie et emploi, dans le cadre des actions générales d'animation économique, des attributions de subventions à des entreprises relevant du secteur de l'agroalimentaire et du bois pour des investissements matériels : 68 125 euros ont ainsi été répartis entre la boulangerie de Vincent Carabin à Trémolat et les menuiseries Seguy, à Montignac. Par ailleurs, 29 700 euros ont été attribués à l'association Initiative Périgord et 15 000 euros à la Fédération des Signes d'Origine et de Qualité de Dordogne et du Périgord. Au titre des investissements dans les exploitations agricoles, 339 343 euros ont été répartis au titre du soutien à l'agriculture durable et pour la promotion et l'organisation des circuits, la vente et l'approvisionnement des industries agro-alimentaires. Dans le cadre du plan départemental forêt-bois, 86 846 euros sont alloués au titre du fonds de développement forestier.

**TRÈS HAUT DÉBIT**

47

**CONVENTION DE FINANCEMENT**

Le 7 décembre dernier, Pierre Camani, président du syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique, a signé avec le président de Région Alain Rousset la convention de financement Très Haut Débit. Cette convention fixe à 11,5 millions d'euros (soit 16,5 % du plan de financement en Lot-et-Garonne, à même hauteur que le Conseil départemental), la participation du Conseil régional au financement de la première phase de déploiement de la fibre optique sur le périmètre d'initiative publique en Lot-et-Garonne (la totalité des communes à l'exclusion des 14 situées sur les zones urbaines réservées à l'opérateur privé Orange). Cet engagement porte donc sur la première phase de déploiement d'ici à 2021 pour l'installation de 40 000 prises. Cette dernière assurera la commercialisation du futur réseau public de fibre optique auprès des opérateurs en lui assurant l'envergure régionale nécessaire pour attirer les fournisseurs d'accès Internet. Pour mémoire, le plan de déploiement du Très Haut Débit en Lot-et-Garonne, ce sont 128 000 foyers à raccorder au total, avec l'objectif de couvrir plus de 50 % du territoire dès 2021 et 100 % à 10 ans. Les travaux préparatoires ont déjà débuté et les travaux de génie civil commenceront début 2018.

**LIÈGE**

40

**BOURRASSÉ ASSURE SON AVENIR**

L'entreprise familiale de production de bouchons en liège Bourrassé (50 millions de chiffre d'affaires et 450 personnes), installée à Tosse depuis 1900 et dirigée depuis 1968 par Christian Bourrassé, assure la poursuite de son activité en préservant sa marque. Elle a en effet cédé pour 29 millions d'euros en 2017, 60 % de son capital au géant portugais Amorim (600 millions d'euros de chiffre d'affaires) qui prendra progressivement les rênes de l'entreprise avant d'en acquérir les 40 % restant d'ici 2022. Si l'entreprise est bien implantée sur l'ensemble des vignobles français, elle réalise un tiers de son chiffre d'affaires à l'international. L'acquéreur portugais trouve ainsi dans la corbeille, le siège social de Tosse, la filiale portugaise Socori créée en 1989 et la filiale chilienne Corpac de Santiago lancée en 1998 par le Landais.

**CLOUD**

33

**ÇA DÉMÉNAGE CHEZ FOLIATEAM**

L'antenne Nouvelle-Aquitaine de l'opérateur de services Cloud Foliatteam vient d'investir de nouveaux locaux plus spacieux sur Mérignac afin d'accueillir ses nouveaux collaborateurs et de poursuivre ses recrutements en 2018. L'entreprise, qui fournit, via un guichet unique, des services de connectivité, de téléphonie, de visioconférence et de travail collaboratif grâce notamment au partenariat avec Microsoft a en effet connu un fort développement au cours des 5 dernières années. Elle réalise aujourd'hui 1,6 million d'euros de chiffre d'affaires avec 10 collaborateurs. Le groupe national, qui emploie au total 270 personnes sur Paris, en Rhône-Alpes et dans le grand Sud-Ouest, réalise 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

**ÉNERGIES**

24

**LE SDE24 A RÉUNI SA COP24**

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24) a réuni sa commission consultative paritaire. Instituée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, elle rassemble les délégués du syndicat et toutes les intercommunalités de Dordogne. Véritable COP 24, elle a pour but de coordonner l'action des collectivités dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence les politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données. Au programme de cette 5<sup>ème</sup> rencontre : l'actualité des projets de production d'énergies à partir de sources renouvelables.

**ENVIRONNEMENT**

33

**SUEZ INVESTIT DE NOUVEAUX LOCAUX À MÉRIGNAC**

La direction régionale Eau France du groupe Suez, spécialisé dans les métiers de l'eau et des déchets, réunit désormais une partie de ses équipes supports dans un nouveau bâtiment de 1 900 m<sup>2</sup> à Mérignac, rue Jean-Briaud. Les 120 salariés des équipes de la relation clients, de la comptabilité, des achats et des assurances, réparties jusque-là sur plusieurs sites de l'agglomération bordelaise, y sont désormais regroupés. Ils se rapprochent ainsi de la base opérationnelle des équipes du service de l'eau potable (160 personnes) déjà implantées à Mérignac, rue Jacqueline-Auriol. En région Nouvelle-Aquitaine, Suez emploie près de 2 600 collaborateurs, dont 750 implantés sur la métropole de Bordeaux, distribue l'eau potable à 657 117 foyers, dépollue les eaux usées de 561 000 foyers et valorise 800 000 tonnes de déchets.

**VIN**

33

**NEED WINE : LE NOUVEAU MARCHÉ B TO B**

Avec Need Wine, Benjamin Moreau veut faire bouger les lignes du marché B to B du vin. Après avoir créé en 2014 le concept « Wine and Pro », rendez-vous itinérant destiné aux professionnels et chefs d'entreprises amateurs de grand vins, de dégustations et de convivialité, le jeune entrepreneur bordelais vient de lancer une plateforme qui propose une mise en relation directe entre acheteurs et producteurs et inverse les règles. Exit les intermédiaires classiques, ce sont les restaurateurs, hôteliers, établissements de la grande distribution, centrales d'achats ou négociants qui publient directement et gratuitement leurs besoins en vins, via un système d'appel d'offres. Les châteaux, domaines, négociants, distributeurs, agents commerciaux... répondent en précisant leur tarifs et l'acheteur n'a plus qu'à choisir parmi les différentes propositions reçues. Pour les vendeurs, les réponses aux appels d'offres sont gratuites jusqu'à la deuxième offre acceptée par un acheteur. Ils sont ensuite invités à souscrire un abonnement pour continuer à répondre. « Grâce à Need Wine, les acheteurs gagnent un temps considérable dans le sourcing de leurs vins et peuvent acheter au meilleur prix grâce à la mise en concurrence de dizaines de vendeurs sur un même appel d'offres », explique Benjamin Moreau, ex-responsable commercial et événementiel pour Bernard Magrez.

**PATRIMOINE**

24

**SAINT-ASTIER DISTINGUÉ PAR LE COMITÉ LOCAL BORDEAUX UNESCO**

Saint-Astier, fabricant de chaux et enduits, a obtenu le grand prix excellence du comité local Bordeaux Unesco pour le travail sur la couleur et le support (colorithèque et matériau thèque) réalisé sur le patrimoine bâti du secteur sauvegardé : en lien avec les services de Bordeaux Métropole, au terme de 2 ans de recherche, 540 teintes de façades ont été relevées et 48 retenues.

**GESTION LOCATIVE**

40

**NPL INTENDANCE : NOUVELLE AGENCE À BISCARROSSE**

Les résidences secondaires représentent 9,4% du parc du logement en France selon l'Insee et les ventes repartent à la hausse sur les communes du littoral. Un marché sur lequel Yannick Dessains s'est positionné en 2016 en créant NPL Intendance avec une première agence à Mimizan. Son cœur de métier, prendre le relais sur toutes les étapes de la location saisonnière : de l'entretien annuel à la gestion locative, en passant par le gardiennage. Après Mimizan, le réseau annonce l'ouverture d'une nouvelle agence à Biscarrosse dirigée par Estelle Lazzaroni.

**SERVICES**

33

**À LA PERSONNE****AUXILIADOM RECRUTE**

Sur le marché en plein essor des services à la personne, Auxiliadom, spécialisée dans la prise en charge des publics fragiles, âgés et handicapés sur 29 départements, prévoit le recrutement de 100 auxiliaires de vie en Gironde en 2018. L'objectif : étoffer son agence de Bordeaux et répondre à la demande croissante sur les villes de Carbon-Blanc, Pessac, Le Bouscat, Cenon, Talence, Villenave-d'Ornon, Lormont, Bègles, Eysines, Saint-Médard-en-Jalles, Bruges et Mérignac. L'entreprise, créée en 2011 par une infirmière spécialisée en gérontologie, a bâti sa croissance sur une offre de services articulée en deux temps. En amont, une assistante sociale Auxiliadom assure le lien entre les autorités administratives locales et la famille, puis aide à définir le cahier des charges et le planning de la mission. En aval, les auxiliaires de vie, formés par l'entreprise, apportent les soins quotidiens, dans le cadre d'un suivi qualité.

**BISCUITERIE**

33

**LA TRINITAINE À BORDEAUX**

La Trinitaine pose ses valises sur les bords de la Garonne, à Bordeaux. La biscuiterie bretonne, créée en 1955 dans une modeste boutique de la Trinité-sur-Mer (56) par Lucien Petit qui venait d'inventer par hasard la recette d'un biscuit roulé la cigarette pur beurre a bien grandi. Elle fabrique aujourd'hui plus de 11 000 tonnes de biscuits, dans 37 000 m<sup>2</sup> d'usine dotée de 8 chaînes de production et dispose d'un réseau de 46 boutiques en France. Au-delà des biscuits, elle propose dans ses points de vente toutes les spécialités de Bretagne : caramels au beurre salé, cidre et... whisky.

39 rue des Trois-Conils - Bordeaux

**RESTAURATION**

24

**OUVERTURE D'UN DOMINO'S PIZZA À PÉRIGUEUX**

Domino's Pizza a ouvert début décembre un nouveau magasin à Périgueux, 365<sup>ème</sup> de l'enseigne en France. Situé avenue du Maréchal Juin, il appartient à Yannick Gazeau, déjà propriétaire d'un point de vente de la chaîne à Brive-la-Gaillarde. La création d'une quinzaine d'emplois sur ce site s'ajoute à la quinzaine du premier magasin. Le magasin de Périgueux décline le concept Urban à base de bois et briques rouges et les clients peuvent assister à la fabrication à la main de leurs pizzas, grâce à la façade largement ouverte. Pour coller à la démarche éco-responsable de Domino's Pizza, Yannick Gazeau a décidé d'équiper son nouveau magasin de vélos électriques pour réduire radicalement l'empreinte carbone et les nuisances sonores liées aux métiers de livraison. Une bonne idée d'intégration en zone urbaine. Au niveau national, le réseau prévoit de recruter un millier de nouveaux collaborateurs.

**CARNET**

**Jean-Philippe Pricart**, œnologue et responsable technique aux Vignobles Arrivé à Virollet (Charente-Maritime), est le nouveau président du CDV (Concours des Vins). **Mikael Bruneteau**, œnologue à la Société Bordelaise d'Œnologie à Bourg-en-Gironde, a quant à lui été élu commissaire général. Aux côtés de **Fabienne Cortadi**, directrice de la CDV, ils superviseront l'organisation du Challenge International du Vin les 20 et 21 avril 2018 au Palais des Congrès à Bordeaux, ainsi que les Citadelles du Vin, les 19, 20 et 21 mai 2018 à Bourg-en-Gironde.

**LOGEMENT**

33

**UN LABEL POUR CONCERT'O**

Concert'O, la résidence intergénérationnelle dédiée à la musique de Logévie, située au cœur du quartier des Bassins à flot à Bordeaux, vient d'être labellisée Haute sécurité santé. En effet, pour cette résidence unique en son genre, l'entreprise sociale de l'habitat Logévie (37 millions d'euros de chiffres d'affaires et 97 collaborateurs) a créé en juin 2017, avec le concours d'Apave, un label spécifique aux résidences intergénérationnelles thématiques.

Dans un premier temps, un référentiel spécifique aux résidences intergénérationnelles thématiques a été mis au point. Les axes retenus : un environnement favorable à l'autonomie, une résidence propice à la mixité sociale et générationnelle, un habitat vecteur de lien social et de partage, des équipements adaptés au vieillissement et connectés. Un niveau de labellisation a ensuite été déterminé, concrétisé par l'obtention de 1 à 4 macarons correspondant à 4 niveaux de minimal à optimal.

La Résidence Concert'ô affiche donc aujourd'hui 3 macarons. Cette résidence de 52 logements, livrée en 2015, accueille des seniors au sein de logements adaptés ainsi que des locataires plus jeunes, dont des familles, dans des logements traditionnels, ainsi que 3 espaces dédiés à la musique, animés par l'association Ricochet Sonore. À l'avenir, cette démarche est engagée pour l'ensemble des résidences intergénérationnelles thématiques signées Logévie, ainsi qu'aux futures résidences autonomie.

**IMMOBILIER**

33

**ARTHUR LOYD DÉMÉNAGE**

Le conseil en immobilier d'entreprises Arthur Loyd vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à Bordeaux, cours Balguerie-Stuttenberg qui réunissent désormais les départements commerce de périphérie, activité, bureaux, logistique, investissement et gestion.

Le département commerce de centre-ville demeure pour sa part à l'adresse historique du groupe au 69 rue des Remparts. L'occasion pour Jean-Raymond Bunel, directeur de l'antenne bordelaise d'annoncer une progression de 35 % du chiffre d'affaires en 2017 et une année 2018 prometteuse grâce à un développement soutenu et à plusieurs dossiers déjà bien engagés.

La VIE ECONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne. Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 21 décembre 2017 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,82 € HT le mm/colonne pour 2018 en Aquitaine.

## 24 DORDOGNE



### CHATEAU THENOUX Société par actions simplifiée au capital de 15 000 € siège social : Thenoux 24560 Colombier

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Colombier du 2-01-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : CHATEAU THENOUX  
Siège : Thenoux 24560 Colombier  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 15 000 €  
Objet : Négoce de vins, achat et revente de produits agricoles (noix, noisettes, pruneaux, huile de noix, foie gras, charcuterie...)

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jean-Pascal CARRERE, demeurant 13 Hameau des Bruyères, 24240 Monbazillac.

Directeur général : Mme Joëlle CARRERE, demeurant 13 Hameau des Bruyères 24240 Monbazillac.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac

Pour avis, le Président

830119-1

### LOJA CELINE GONÇALVES Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € siège social : 48 rue Thiers 24700 Montpon-Ménéstérol

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Libourne du 29 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LOJA CELINE GONÇALVES

Siège social : 48 rue Thiers 24700 Montpon-Ménéstérol.

Objet social : La vente de prêt à porter, vente d'accessoires de mode et vestimentaires, cadeaux et tous articles liés pouvant prolonger et favoriser son développement ; la mercerie, la bonneterie, la confection gros et détail parfumerie ; Toutes activités liées directement ou indirectement à l'activité principale.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 1 000 €

Gérance : Madame Céline GONÇALVES, demeurant 5 A rue de Verdun 24700 Montpon-Ménéstérol.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, la Gérance

830150-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **FAM-GONÇALVES**

Siège social : 5 A rue de Verdun 24700 Montpon-Ménéstérol

Objet : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 années

Capital : 400 €

Gérance : Madame Céline GONÇALVES et Monsieur Thierry GONÇALVES demeurant ensemble 5 A rue de Verdun 24700 Montpon-Ménéstérol,

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation au RCS de Périgueux.

Pour avis, la gérance

830149-1



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch  
BP 104, 33500 Libourne  
05 57 51 70 53

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé à Varennes en date du 21-12-2017 de la **RONGIERE JEROME, SARL** à associé unique au capital de 2 000 €. Siège social : 68 Le Bourg Est 24150 Varennes. Objet : Création et entretien de parcs et jardins, pose de clôture. Durée : 99 ans. Gérant : Monsieur Jérôme RONGIERE, né le 8 mai 1976 à Bergerac (24), de nationalité française, demeurant Le Bourg Bas 24440 Monsac. RCS Périgueux.

Pour avis, la Gérance

830090-1

### LAURENT MORELLET Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 5 000 € siège social : Le Verger 24360 Busserolles

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2018, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à associé unique.

Dénomination sociale : **LAURENT MORELLET**

Capital : 5 000 € divisé en 500 parts sociales d'un montant de 10 € chacune,

entièrement souscrites et libérées à la constitution.

Siège : Le Verger 24360 Busserolles

Objet : Travaux de maçonnerie générale, gros œuvre du bâtiment, couverture en tout genre, zinguerie, terrassements, travaux funéraires et autres travaux connexes du bâtiment.

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : est nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Laurent MORELLET, né le 6-07-1990 à L'Isle d'Espagnac (16), demeurant Le Verger 24360 Busserolles.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis et mention, la gérance

830148-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, Notaire à Périgueux, 11 avenue Georges Pompidou, le 22 décembre 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, de tous biens mobiliers ou immobiliers, en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion du patrimoine social, la location, la conclusion de baux ou de toutes conventions d'occupation à titre gratuit ou onéreux et l'aliénation et la vente de tous biens et droits Immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI TJGDD**

Le siège social est fixé à : Neuvic (24190), 13 ter rue de la Poutaque.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : M. Thierry LAURIÈRE, demeurant à Neuvic (24190), 13 ter rue de la Poutaque.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, le notaire

830174-1

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LOUTON, Notaire à Eymet (24500), place de la Gare, le 14 décembre 2017, enregistré à Périgueux le 20-12-2017, 2017 N 00511, a été constituée une société par actions simplifiée :

Objet : vente et pose de menuiseries et fermetures du bâtiment, clôtures, serrurerie, automatismes de portails garages, barrières.

Dénomination : **UNIVERS B**

Siège social : Creysse (24100), 7 rue des Lorrains.

Durée : 50 ans.

Capital social : dix mille euros (10 000 €).

Inaliénabilité des actions : Les associés fondateurs entendant que les actions soient inaliénables pendant une durée de 3 ans, à compter de l'immatriculation de la société. Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la société.

Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

Président : Mme Séverine BOUSQUET, comptable, épouse de Monsieur Arnaud VOISIN, demeurant à Bayac (24150), « Bourzac ».

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis, le notaire

830190-1



Maître Florent POTVIN,  
Notaire  
à Mouleydier

### AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Florent POTVIN, Notaire à Mouleydier, le 27 novembre 2017, il a été procédé à une augmentation de capital de la société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SCI LES OISEAUX DU PARADIS**

Immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bergerac, sous le n° 831 383 740.

Siège social : Saint Martin des Combes (24140), La Martigne.

Capital social initial de mille sept cents euros (1 700 €).

Augmentation de capital réalisée par voie d'apport en nature afin de le porter à la somme de cent un mille sept cents euros (101 700 €).

Pour avis, le notaire

830092-2



Maître Sylvain FERCOQ  
Notaire associé  
LNPV Nontron (Dordogne),  
24 avenue Jules Ferry.

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT », titulaire d'un Office Notarial à Nontron (Dordogne), 24 avenue Jules Ferry, le 30 août 2017, a été effectuée une augmentation de capital social de la Société dénommée **SARL MIMIE BILL'S**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège est à Saint-Martial-de-Valette (24300), 6 impasse de la Gane, identifiée au RCS de Périgueux sous le numéro 829 998 632 par

1/ Monsieur Billy Johnny VALLE, demeurant à Saint Martial de Valette (24300), 6 impasse de la Gane, d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, petite épicerie, sis à Saint Martial de Valette (Dordogne) pour lequel l'emprunteur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le n° 829 998 632 comprenant

Les éléments incorporels en ce compris le nom commercial la clientèle et l'achalandage y attachés

Les éléments corporels comprenant un ensemble de petit matériel de boulangerie

Le fonds de commerce ne comprend aucun véhicule.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1-07-2017.

D'une valeur de 16 500 €

2/ Madame Emilie DEFAYE, demeurant à Saint Martial de Valette (24470), 6 impasse de la Gane, d'une somme de 5 500 € en numéraire.

Le capital social a été porté à 23 000 € par création de parts nouvelles.

Les oppositions seront faites en l'office notarial.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis, le notaire

830093-2



**BACCHI MYLÈNE**  
SARL au capital de 3 000 €  
siège social : ZAE  
Les Sardines 24100 Bergerac  
484 117 692 RCS Bergerac

Suivant décisions de l'associée unique du 30 septembre 2017, l'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de trois mille (3 000) euros.

Il est divisé en trois cents (300) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associée unique.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000) euros.

Il est divisé en dix mille (10 000) parts sociales de dix (10) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associée unique.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis, la gérance

830094-2



76 route de Lyon 24750 Boulazac

**REDUCTION SUIVIE  
D'UNE AUGMENTATION  
DU CAPITAL SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2017 de la SOCIÉTÉ PATRIMOINE GESTIONAIRE, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Bergerac (24100), 524 937 521 RCS Bergerac, il résulte que :

- Le capital social a été réduit d'une somme de 4 920 € pour être ramené de 5 000 euros à 80 € par rachat de 984 actions de 5 € nominal chacune, jouissance courante lors du rachat au prix de 66 euros par action, soit avec une prime de réduction d'environ 61 euros par action.

- Les actionnaires peuvent présenter leurs actions au rachat jusqu'au 31 décembre 2017. Si le nombre d'actions présentées au rachat est inférieur au nombre d'actions dont le rachat est proposé, le Président est d'ores et déjà habilité à diminuer le montant de la réduction du capital.

- Les créanciers, dont la créance est antérieure au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Bergerac, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2017, peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Bergerac dans les délais prescrits à l'article D 180 du décret du 23 mars 1967, étant précisé que le dépôt du procès verbal a eu lieu le 22 décembre 2017.

- Le capital a ensuite été augmenté d'une somme de 4 920 € par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Réserve ordinaire ».

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 16 actions qui se trouve ainsi portée de 5 € à 312,50 €.

A la suite de ces opérations, le capital est ainsi fixé à 5 000 €, divisé en 16 actions de 312,50 € chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts seraient modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bergerac.

Pour avis

830113-2



SELARL ARISTOTE  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 Brive la Gaillarde

Il résulte du procès-verbal de l'AGE du 6 décembre 2017 des associés de la société GARAGE LABRUGNAS ET FILS, SARL au capital de 1 200 € dont le siège social est 24 Lotissement Chante Perdrix 24270 Payzac, immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 828 589 184, que le capital social a été augmenté de 150 300 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille deux cents euros (1 200 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent cinquante et un mille cinq cents euros (151 500 €).

L'inscription modificative sera requise auprès du Tribunal de Commerce de Périgueux.

La Gérance

830091-2



70 rue l'Abbé de l'Épée 33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 81 81 30 - Fax : 05 56 52 44 53

**SCI LOFT**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 524 €  
siège social : Les Granges  
24250 Groléjac  
348 016 197 RCS Bergerac

Par décision en date du 21 décembre 2017, l'assemblée générale ordinaire a :

- constaté la démission de M Renaud Hardy de ses fonctions gérant à compter de cette date,

- nommé en qualité de nouveau gérant de la Société, M. Simon CRABBE, né le 9-08-1973 à Easington (Royaume-Uni), de nationalité britannique et demeurant 19 rue de Terrey 33550 Lestiac-sur-Garonne.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Bergerac.

Pour avis

830151-3



70 rue l'Abbé de l'Épée 33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 81 81 30 - Fax : 05 56 52 44 53

**BEAU-RIVAGE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 165 000 €  
siège social :  
Lieu-dit Gaillardou  
24250 La Roque Gageac  
513 120 063 RCS Bergerac

Par décision en date du 21 décembre 2017, l'associé unique a :

- constaté la démission de la SAS du Chêne Vert de ses fonctions de président à compter de cette date,

- nommé en qualité de nouveau président de la Société, M. Simon CRABBE, né le 9-08-1973 à Easington (Royaume-Uni), de nationalité britannique et demeurant 19 rue de Terrey 33550 Lestiac-sur-Garonne,

L'inscription modificative sera portée au RCS de Bergerac.

Pour avis

830152-3



5 Rue Junien Rabier  
24100 Bergerac

**ECOHABITAT CONCEPT**  
Société à responsabilité  
limitée transformée en  
société par actions simplifiée  
au capital de 300 €  
siège social : 5 rue Junien  
Rabier 24100 Bergerac  
520 774 431 RCS Bergerac

**Avis de transformation  
et de modification**

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 300 €. Il a été décidé de remplacer à compter du 30 novembre 2017 la dénomination sociale «ECOHABITAT CONCEPT» par «C3S CONCEPTION CORTADA STEPHANE» et de modifier en conséquence les statuts,

et d'étendre l'objet social aux activités de aux activités de Contractant général du bâtiment, maîtrise œuvre tous corps états, assistantat à maîtrise œuvre et maîtrise ouvrage et réalisation de tous travaux, gros œuvre et second œuvre. et de modifier en conséquence les statuts,

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

M. CORTADA Stéphane, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un président :

Président de la société : Monsieur Stéphane CORTADA demeurant 3 rue Saint Martin 24100 Bergerac.

875016-3



70 rue l'Abbé de l'Épée 33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 81 81 30 - Fax : 05 56 52 44 53

**LES GRANGES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 €  
siège social : 24250 Groléjac  
646 370 791 RCS Bergerac

Par décision en date du 21 décembre 2017, l'associé unique a :

- constaté la démission de la SAS du Chêne Vert de ses fonctions de président à compter de cette date,

- nommé en qualité de nouveau président de la Société, M. Simon CRABBE, né le 9-08-1973 à Easington (Royaume-Uni), de nationalité britannique et demeurant 19 rue de Terrey 33550 Lestiac-sur-Garonne.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Bergerac.

Pour avis

830153-3

**LES FERMIERS  
DU PERIGORD**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 6 000 000 €  
siège social :  
1 route du Périgord  
24120 Terrasson Lavilledieu  
RCS Périgueux 534 295 282

Du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 7 décembre 2017, il résulte que :

- La Société GALLIANCE, société anonyme ayant son siège social à Ancenis (44150), La Noëlle, BP 60123, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 424 979 623, représentée par Monsieur Frédéric LECOQ, son Directeur administratif et financier, a été nommée membre du comité stratégique, en remplacement de Monsieur Christophe COUROUSSE, démissionnaire ;

- Monsieur Dominique CECHIA a démissionné de son mandat de membre du comité stratégique ;

- Monsieur Emmanuel de TAFFIN, demeurant à Bergerac (24100), Rivière, a été nommé membre du comité stratégique, en remplacement de Monsieur Patrick NEAUME, démissionnaire ;

- La société AREVCO, société par actions simplifiée ayant son siège social à Pessac (33600), Europarc, 3 avenue Léonard de Vinci, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 500 219 795, a été nommée commissaire aux comptes titulaire, en lieu et place de la société DDL AUDIT ;

- La société BSF AUDIT, société par actions simplifiée ayant son siège social à Libourne (33500), 4 rue de la Belotte, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 533 372 603, a été nommée commissaire aux comptes suppléant, en lieu et place de Madame Ann-Catherine DELHOMME.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis

830095-3

**EARL LA FERME  
DE BRION**  
Exploitation Agricole  
à Responsabilité Limitée  
en cours de transformation  
en Société à Responsabilité  
Limitée au capital de  
30 352,60 €, siège social :  
Route de Bordeaux,  
89 avenue Georges Pompidou  
24700 Montpon-Ménéstérol  
408 425 973 RCS Périgueux

Suivant délibération en date du 11 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le capital reste fixé à la somme de 30 352,60 €, divisé en 1991 parts sociales de 15,24 € chacune. L'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017 a également modifié la dénomination sociale qui devient : LA FERME DE BRION.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
Objet : l'exploitation et la gestion de propriétés agricoles, la vente des produits de l'exploitation transformés ou non, l'achat et la vente de tous produits alimentaires. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et

**ABONNEZ-VOUS !**

généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : François MONTANT, demeurant 89 avenue Georges Pompidou 24700 Montpon-Ménéstérol et Sylvie MONTANT née DOUIN, demeurant 89 avenue Georges Pompidou 24700 Montpon-Ménéstérol.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis, la Gérance

830120-3

## DU CHAMP AU FOURNIL

**SARL au K de 10 000 €**  
**La Charbonnade**  
**24390 Hautefort**  
**521 868 406 RCS Périgueux**

L'AGE du 22-12-2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31-12-2017 et sa mise en liquidation.

Jean-Claude RATINAUD, demeurant Ribaboulet Saint Agnan a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis le liquidateur

830096-5

## DELOC PLUS

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**  
**au capital de 7 622 €**  
**siège : 24800 Saint Jean de Cole, siège de liquidation : 24800 Saint Jean de Cole**  
**378 290 118 RCS Périgueux**

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargée Evelyne LAFOREST de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

830155-5

## RESORTI

**SARL, Société en liquidation**  
**au capital de 10 000 €**  
**Siège social : Chez Marot**  
**24340 Mareuil**  
**RCS Périgueux 789 952 223**

L'Assemblée Générale réunie le 30-11-2017, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Franck SCHNEIDER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

830154-5

**BOIS DE PALICE**  
**SARL au capital de 10 000 €**  
**siège social : Domaine de Coste Perrier 24290 Valojoux**  
**522 287 929 RCS Périgueux**

L'AGO du 18-12-2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LEYS Benoît, demeurant Coste Perrier 24290 Valojoux pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Radiation au RCS de Périgueux

830121-5



Société d'Avocats  
76 route de Lyon 24750 Boulazac

Suivant les décisions de l'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 21 décembre 2017 de la Société **ST AULAYE MECANIQUE - S.A.M. GARAGE DE LA GARE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est à La Gare 24410 Saint Aulaye, 417 813 714 RCS de Périgueux, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis

830191-5

## MMA Vie Assurances Mutuelles

**Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes**  
**RCS Le Mans 775 652 118**  
**Entreprise régie par le code des Assurances, siège social : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon**  
**72030 Le Mans Cedex 9**

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupe géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830122-6

**MMA IARD Assurances Mutuelles**  
**Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes**  
**RCS Le Mans 775 652 126**  
**Entreprise régie par le code des Assurances, siège social : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon**  
**72030 Le Mans Cedex 9**

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupe géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830123-6

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire Associé à Bergerac (24100), 34 cours Victor Hugo, le 22-12-2017, enregistré au service des impôts des entreprises de Périgueux le 27-12-2017, dossier 2017 33181, réf 00539

M. Yannick BOIN, demeurant à Maurens (24140), Tout Vent, et Mme Ghislain POUGET MIGOT, secrétaire, son épouse, demeurant à Ajat (24210), rue Nouvelle,

Ont vendu à la SARL TRANSPORTS MAYET & ASSOCIES AQUITAINE, dont le siège est à Lembras (24100), 1 chemin de la Mouthe, identifiée au Siren sous le n° 810 655 936 et immatriculée au RCS de Bergerac,

Un fonds de commerce de négociant de matériaux de construction, multiservice, vente et livraison de sable, gravier, tout-venant, vente de ciment, dallage, produits béton exploités à Bergerac (24100), Zone Industrielle Denis Papin, connu sous le nom commercial NEGO-MAT, et pour lequel M. BOIN est immatriculé au RCS de Bergerac, sous le n° 488 501 040.

Moyennant le prix de 15 000 €

Le transfert de propriété a eu lieu le jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au 1-01-2018

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me Sandrine BONNEVAL, 34 boulevard Victor Hugo 24100 Bergerac.

Pour insertion, Me BONNEVAL

830098-8



**SELARL ARISTOTE**  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 Brive la Gaillarde

Aux termes d'une délibération de l'AGE de la société **GARAGE LABRUGNAS ET FILS** en date du 6 décembre 2017 et d'un acte sous seing privé en date à Payzac (24) du 10 novembre 2017 enregistrés au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Périgueux (24) le 14 décembre 2017, dossier 201731716, référence 2017

A 00818, Monsieur et Madame Patrick **LABRUGNAS** demeurant 26 rue André Maurois 24270 Payzac ont fait apport à la société **GARAGE LABRUGNAS ET FILS**, société à responsabilité limitée au capital de 1 200 € ayant son siège social 24 Lotissement Chante Perdrix 24270 Payzac immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 828 589 184, d'un fonds de commerce de garage exploité à Payzac (24270), lotissement Chante Perdrix, pour lequel Monsieur **LABRUGNAS** est immatriculé au RCS de Périgueux sous le numéro 340 780 998.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> avril 2017.

Cet apport évalué à 150 300 € et consenti net de tout passif, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 15 030 parts sociales de 10 € chacune, émises par la société **GARAGE LABRUGNAS ET FILS** à titre d'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Patrick **LABRUGNAS** demeurant 26 rue André Maurois 24270 Payzac, chez qui domicile a été élu à cet effet.

La Gérance

830099-8

## AVIS DE CESSION

Par acte authentique reçu par Me Christophe PATEOUILLE, Notaire à La Coquille, le 28 décembre 2017, contenant cession par la Société dénommée **AMBULANCE COLOMBIER JOSSE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à La Coquille (24450), Les Terres de la Roche, identifiée au SIREN sous le numéro 439 317 066 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux,

Au profit de la Société dénommée **AMBULANCES GUICHOU**, SARL au capital de 20 000 €, dont le siège est à La Coquille (24450), 59 rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 833 844 137 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux,

D'un fonds libéral d'ambulances, sis à La Coquille, 59 rue de la République comprenant : Le droit de présentation et la clientèle civile.

Moyennant à titre d'indemnité la somme forfaitaire de deux cents mille euros (200 000 €), s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels dans leur ensemble pour cent soixante mille euros (160 000 €),

- aux mobilier, matériel et agencement pour quarante mille euros (40 000 €).

830124-8

## LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 2 Janvier 2018, Monsieur Roland **MORELLET**, demeurant Le Verger 24360 Busserolles, a donné en location-gerance à la société **LAURENT MORELLET**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé Le Verger 24360 Busserolles, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux :

- un fonds artisanal de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment, inscrit au Répertoire des Métiers de la Dordogne sous le numéro 351 323 621 RM 24 n° gestion 00 501 89 240 0, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

L'exploitation aura lieu aux risques et périls du locataire-gérant et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagements contractés par le locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.

Pour unique insertion, le locataire-gérant  
830156-9

Vos annonces  
IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITE COMMERCIALE  
sur notre site :  
publicite@vie-economique.com

## LOCATION-GERANCE

Le contrat de location-gérance consenti par la société **FRANCE QUICK SAS**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214), 50 avenue du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 950 026 914 RCS Bobigny, à compter du 10-07-2007 pour se terminer le 9-07-2021, au profit de la société **TG RESTAURATION, SARL**, siège social sis à Trellissac (24750), Centre commercial La Feuilleraie, Les Sussoux, 423 201 623 RCS Périgueux, et portant sur le fonds de commerce de restauration rapide sis à Trellissac (24750), Centre Commercial La Feuilleraie, Les Sussoux, a pris fin, d'un commun accord entre les parties, à compter du 22-11-2017.

Pour avis  
830125-9

## REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Elodie BERNERON, Notaire à Eymet (24500), place de la Gare, le 27 décembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale par :

M. Daniel Jean André **BERNARD**, retraité, né à Saint-Germain-en-Laye (78100) le 15 août 1948, et Mme Françoise **DAVID**, retraitée, son épouse, née à Eymet (24500) le 12 juin 1949, demeurant à Eymet (24500), « Terrade ». Mariés à la mairie d'Eymet (24500) le 5 septembre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposi-

tion, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour insertion, le Notaire

830157-10

### ETUDE BARRA SAS

Courtiers de Marchandises Assermentés  
près la Cour d'Appel de Bordeaux  
Me Alice et Me Joël BARRA  
Hôtel des Ventes des Graves  
31 avenue du 8 Mai 1945, 33640 Portets

Suivant Ordonnance de vente aux enchères publiques du 23-11-2017, **M. Christian VIRGO** demeurant Puychery 24660 Salignac a acquis une licence de boisson de IVème catégorie, anciennement exploitée à 43 rue A. Lamartine 24750 Atur. Vente à la requête du TC Périgueux suite à liquidation judiciaire de la SARL LILIO

Pour avis  
830126-12

### LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

Hebdomadaire d'informations économiques

108 rue Fondaudège - CS 71900  
33081 Bordeaux cedex

Édité par COMPO-ECHOS SARL  
Imprimerie intégrée

Directeur de la publication :  
Guillaume Lalau

Rédacteur en chef : Vincent Rousset  
Prix de vente : 1,10 €

Abonnement annuel : 28 €  
Commission paritaire n° 1022 I 82705

Dépôt légal à parution  
Hebdomadaire - parution le mercredi

## 33 GIRONDE

### TI BOX

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
siège social : 26 allée des  
Floralies 33120 Arcachon

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Arcachon du 29 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TI BOX

Siège : 26 allée des Floralies 33120 Arcachon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier comprenant une maison d'habitation, des garages, des emplacements de parkings à vocation de location, et plus, généralement, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur SAUBOUA Dominique, demeurant 26 allée des Floralies 33120 Arcachon

Directeur général : Madame SAUBOUA Sophie, demeurant 26 allée des Floralies 33120 Arcachon.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

830127-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 janvier 2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **CHARMILLE**

Nom commercial : **MONTA COIFFURE**

Siège social : 12 boulevard du Front de Mer 33930 Vendays Montalivet

Forme : SARL

Capital : 1 000 €

Objet social : Coiffure en salon et domicile. Ventes de produits accessoires liées aux activités de la société. Prestation de sonorisation et animation.

Gérance : Monsieur Bruno SAGEOT, 4 avenue de Colombie 33590 Grayan et l'Hôpital

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

830159-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 5-01-2018 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée :

**SAVARY TRAITEUR**

Siège social : **SAVARY TRAITEUR**

Nom commercial : **SAVARY TRAITEUR**

Siège social : 19 hameau du Poquet 33140 Cadaujac

Capital : 10 000 €

Objet : avis de constitution

Gérant : M. BADARD Jérémie  
19 Hameau du Poquet 33140 CADAUJAC

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

875018-1

## DOLYSE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € siège social : 16-18 rue l'Hermite 33520 Bruges RCS Bordeaux

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Boé du 22 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DOLYSE

Siège social : 16-18 rue l'Hermite 33520 Bruges

Objet social : Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. L'activité des agences de placement de main d'œuvre. La formation dans le domaine des ressources humaines. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : Monsieur Nicolas D'HOOGHE, demeurant 8 impasse Lasclède 47310 Roquefort

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

830128-1



**COMPAGNIE FIDUCIAIRE**  
Société d'Expertise  
comptable et de  
Commissariat aux comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Parempuyre du 4-01-2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **LINKAVIA**. Siège : 36 D rue du Procurayre 33290 Parempuyre. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : Toutes activités d'apporteur d'affaires dans le milieu aéronautique ; toutes activités de consultant dans le milieu aéronautique, de formation en matière de réglementation aéronautique, d'accompagnement en vue de l'obtention d'agréments ; toutes activités d'agent commercial. Exercice du droit de vote : En cas de pluralité d'associés, tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Michel BALADON, demeurant 36 D rue du Procurayre 33290 Parempuyre. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

830158-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Saint-Médard en Jalles en date du 29 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CMC Electricité**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 2 rue du 19 Mars 1962  
33760 Targon

Objet social : L'exercice de toutes activités du bâtiment tous corps d'état, de la construction, de la rénovation, de l'équipement du bâtiment.

La réalisation d'études, métrés, vérification tous corps d'état relatifs à des projets de construction, l'assistance à la mise au point de projet de construction, la description technique des ouvrages, le suivi administratif des marchés, l'ordonnement, la planification et la coordination des chantiers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 €.

Gérance : Monsieur GAUTHIER Christophe, demeurant 50 allée du Pont de la Pierre 33160 Saint-Médard en Jalles.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

La Gérance

830114-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **BORDEAUX CAMPILLEAU NEGOCE**

Siège social : **BCN**

Siège social : 11 rue de Campilleau  
33520 Bruges

Objet : Négoce de véhicules utilitaires ou de tourisme, neufs ou d'occasion ; négoce de tous produits finis ou semi-finis non alimentaires ; intermédiaire de commerce, apporteur d'affaires dans le domaine du négoce de tous produits finis ou semi-finis.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 €.

Président : Michel LONNÉ sis Blanquefort (33290), 21 rue Blaise Pascal.

Directeur Général : Robert LONNÉ sis Bouliac (33270), 24 Lot Les Pelouses d'Ascot

Admission aux assemblées et droits de vote :

En cas de pluralité d'associé, tout associé peut participer aux assemblées.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Préemption : Chaque associé dispose d'un droit de préemption en cas de projet de cession d'actions.

Immatriculation : Au RCS de Bordeaux

Pour avis, le représentant légal

875021-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **VJ CANTINE**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 6 rue Saint-Sernin 33000 Bordeaux.

Objet : Restauration rapide.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 5 000 €.

Gérants : M. Julien MALIQUE, demeurant 16 sente des Morutiers 33300 Bordeaux et Mme Vanessa GILLAUD, demeurant 16 sente des Morutiers 33300 Bordeaux.

875014-1

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte ss seing privé en date du 3-01-2018, il a été constitué une EARL. Dénomination : **EARL LE PETIT CLOS DU MAS FORET**, Siège social : 7 rue Lafayette, croix d'Hins, 33380 Marchepierre, durée : 99 ans, objet social : maraîchage, capital social : 7 500 €, gérant : François DRIOT, 2 allée nicolas copernic, Résidence Le Magontee, Bâtiment D, Appartement 2, 33600 Pessac ; Immatriculation au RCS de Bordeaux

830129-1

**AIRPX TECHOPS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 210 484 €  
siège social : 25 rue Marcel  
Issartier, BP 20005,  
33702 Mérignac Cedex  
807 904 073 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal en date du 10-06-2016 le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 3 030 € par émission de 15 actions nouvelles, décidée le 2-05-2016, le capital est ainsi porté à 213 514 €.

Aux termes du procès-verbal en date du 20-10-2016 le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 1 414 € par émission de 7 actions nouvelles, décidée le 1-10-2016, le capital est ainsi porté à 214 928 €.

Aux termes du procès-verbal en date du 31-03-2017 le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 4 444 € par émission de 22 actions nouvelles et d'un montant de 215 128 € par élévation de la valeur nominale des actions, décidée le 1-02-2017, le capital est ainsi porté à 430 056 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux.

830179-2

**HOLD SOCIETES SOMME**  
Société à responsabilité  
limitée  
au capital de 1 259 160 €  
porté à 1 932 410 €  
siège social : 273 cours  
de la Somme 33800 Bordeaux  
803 814 037 RCS Bordeaux

Par décision du 11 décembre 2017, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 673 250 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 259 160 €

Nouvelle mention :

Capital social : 1 932 410 €

Pour avis, la Gérance

830176-2

**RESIDENCE  
LES JARDINS DE LUCILE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 800 000 €, siège  
social : 12 B avenue Antoine  
Becquerel 33600 Pessac  
832 161 137 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal du 29 décembre 2017, l'associé unique et le président ont décidé d'augmenter le capital social de 1 500 000 €, pour le porter à 2 300 000 €.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Bordeaux.

830177-2

**AUGMENTATION  
DE CAPITAL**

Suivant AGE de la SARL S.P.F.G, au capital de 7 623 €, siège social à 31 lieudit « Larret » 33660 Porchères, immatriculée au RCS de Libourne n° 451 223 796, du 21-12-2017, enregistrée au SDE de Bordeaux le 28-12-2017 réf. 2017N01526, il a été décidé de porter le capital social à 130 000 €. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Libourne.

Pour avis, la gérance

830160-2

**LEADER PRICE BASSENS**  
SARL au capital de 290 452 €  
siège social : 29 avenue  
de la Somme 33530 Bassens  
821 147 873 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21-12-2017, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital de 287 753 € pour le porter à la somme de 578 205 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis

830115-2

**RESIDENCE  
QUATRE SAISONS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3 806 000 €  
siège social : 12 B avenue  
Antoine Becquerel  
33600 Pessac  
832 161 160 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal du 29 décembre 2017, les associés et le président ont décidé d'augmenter le capital social de 2 844 000 €, pour le porter à 6 650 000 €

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de Bordeaux.

830175-2

**RESIDENCE DU CHATEAU**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 000 €  
siège social : 12 B avenue  
Antoine Becquerel  
33600 Pessac  
832 140 255 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal du 29 décembre 2017, les associés et le président ont décidé d'augmenter le capital social de 4 200 000 €, pour le porter à 9 200 000 €.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Bordeaux.

830178-2

**LES JARDINS BELLEVUE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 350 000 €  
siège social : 12B avenue  
Antoine Becquerel  
33600 Pessac  
832 161 061 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal du 29 décembre 2017, les associés et le président ont décidé d'augmenter le capital social de 1 150 000 €, pour le porter à 6 500 000 €.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Bordeaux.

830180-2

**HYDROGENE DE FRANCE  
SAS au capital de 1 000 650 €**  
siège social : 20 rue  
Jean Jaurès 33310 Lormont  
789 595 956 RCS Bordeaux

Aux termes de l'AGE du 14-12-2017, le capital a été augmenté de 190 600 € pour être porté de 1 000 650 € à 1 191 250 € par émission de 190 600 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune. Puis, aux termes de l'AGE du 28-12-2017, le capital a été augmenté pour être porté de 1 191 250 € à 2 001 552 € par incorporation directe d'une somme de 810 302 € prélevée sur le compte « Prime d'émission ». Il est désormais constitué de 2 001 552 actions de 1 € chacune, toutes de même rang, intégralement libérées.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le président

830161-2

**COBER**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 2 000 €, siège  
social : 41 rue du Professeur  
Calmette 33150 Cenon  
821 103 223 RCS Bordeaux

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2017, il résulte que Victor MAMEAUX, demeurant à Paris (Ville de Paris), 3 rue Clapeyron, a été nommé directeur général de la société à compter du même jour.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

830100-3



**Françoise DUTRENIT**,  
Notaire associée d'une SCP  
titulaire d'un office notarial  
à Branne (Gironde)

**EARL MASSE HENRI  
ET FILS**  
Capital : 57 000 €  
siège à Moulon (33420),  
lieudit Luchey, Siren  
432 530 640 RCS Libourne

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 décembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de cogérant de M. Henri MASSÉ à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> novembre 2017 ; en conséquence la société sera désormais gérée uniquement par M. Christophe MASSE

L'article 12 des statuts intitulé Gérance a été modifié.

Pour avis, Me F. DUTRÉNIT, notaire

830086-3



**Françoise DUTRENIT**,  
Notaire associée d'une SCP  
titulaire d'un office notarial  
à Branne (Gironde)

**GFA MARC BELLOT  
ET SES ENFANTS**  
Siège social: Les Millauds  
33910 Saint Martin du Bois  
capital social : 190 561,27 €  
RCS Libourne 326 767 159

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2017, les associés ont pris acte de la décision

prise par Monsieur Daniel BELLOT de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2017, ont nommé nouveau gérant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée indéterminée Monsieur Frédéric BELLOT, demeurant à Saint Martin du Bois aux Millauds, et ont décidé de proroger la durée du GFA de 50 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les articles 5 et 14 des statuts ont été en conséquence modifiés.

Pour avis, Me F. DUTRENIT notaire  
830087-3

**STEEL WORKER**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
siège social : 5 Hameau Saint  
Martial 33620 Cubnezais  
RCS Libourne 833 364 334

Aux termes d'un acte unanime du 28 décembre 2017, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- Etudes et fabrication de tous types de pièces ou ensembles de pièces métalliques dans le domaine industriel, maritime et portuaire, pose et installation.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis

830132-3

**SEIV**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 184 096,30 €  
siège social : 10 rue de  
Bacaris 33700 Mérignac  
380 209 403 RCS Bordeaux

Par décisions du 2-01-2018, l'associé unique a nommé Fabien SENTENAC, demeurant 6 rue Georges Mandel 33640 Margaux, directeur général de la société et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

830162-3

**RESIDENCE  
DE CHAMBERY**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 820 €, siège  
social : 9 route du Bois de  
Savis 33640 Castres-Gironde  
811 534 312 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal du 29 décembre 2017, les associés et le président ont décidé :

- d'augmenter le capital social de 100 €, pour le porter à 1 920 €

- de nommer en qualité de membres du comité de surveillance :

Monsieur Antonio GRACA, demeurant 10 rue de la Concorde 92600 Asnières-sur-Seine

Madame Isabelle DEBY, demeurant 69 rue de Turenne 75003 Paris

Monsieur Serge AUDOUIN, demeurant 29 rue Alfred Nobel 33140 Villenave-d'Ornon

Madame Sophie BIDEAU, demeurant 6 La Maisonnerie de Pomadis 33670 Sadirac

Aux termes du procès-verbal du 4 janvier 2018, le comité de surveillance a décidé de nommer en qualité de président de ce comité, Monsieur Antonio GRACA susnommé.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Bordeaux.

830181-3

**CHAUD CLIMATISATION SERVICES**

**Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €**  
siège social : 18 allée des Bécasses 33125 Louchats 752 303 537 RCS Bordeaux

Suivant délibération de l'AGE des associés du 17-11-2017 :

Le siège social a été transféré du 18 allée des Bécasses 33125 Louchats au 141 avenue du Maréchal Leclerc 33130 Bègles, à compter du même jour,

La société a été transformée en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

Le capital social, fixé à 20 000 €, entièrement libéré, est réparti en 2 000 parts sociales entre les associés, dans la proportion de leurs droits.

De cette décision, il résulte les modifications suivantes :

Ancienne mention

Forme : SAS

Présidence: Sébastien PARRET

Nouvelle mention

Forme : SARL

Gérance : Sébastien PARRET

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

RCS Bordeaux

Pour avis

875019-3

**LE CHAI VAUBAN**

**Société par actions simplifiée au capital de 4 000 €**  
siège social : 23-25-27 rue du Commandant Merle, Citadelle de Blaye 33390 Blaye 817 688 245 RCS Libourne

Suite à l' AGE en date du 22 décembre 2017 il a été pris acte de la démission de M. Grégory YVETOT de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour sans qu'il lui soit nommé de remplaçant et M. DIBELLA Stéphane a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général, par la collectivité des associés, à compter du même jour sans qu'il lui soit nommé de remplaçant.

L'article 41 statuts a été modifié en conséquence et les noms de Monsieur Grégory YVETOT et M. DIBELLA Stéphane ont été retirés des statuts.

Pour avis, le Président

830188-3

**LE CARRE VAUBAN**

**Société par actions simplifiée au capital de 4 000 €**  
siège social : 3 place d'Armes 33390 Blaye 817 757 677 RCS Libourne

Suite à l'AGE en date du 22 décembre 2017, il a été pris acte de la démission de M. Grégory YVETOT de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour sans qu'il lui soit nommé de remplaçant et M. DIBELLA Stéphane a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général, par la collectivité des associés, à compter du même jour sans qu'il lui soit nommé de remplaçant.

L'article 41 statuts a été modifié en conséquence et les noms de Monsieur Grégory YVETOT et M. DIBELLA Stéphane ont été retirés des statuts.

Pour avis, le Président

830189-3

**LIBOURNE AUTOMOBILE**

**Société par actions simplifiée au capital de 450 000 €**  
siège social : avenue du Général de Gaulle, Libourne (33500) 595 750 704 RCS Libourne

Nomination d'un nouveau représentant permanent

L'Assemblée du 23 juin 2017 a pris acte de la démission de M. Alain DELUC de son mandat de représentant permanent de la SAS « ADAP » au sein de la SAS « LIBOURNE AUTOMOBILE » et a constaté à compter de ce jour, la nomination en son lieu et place de :

Monsieur Frédéric DESPUJOL, demeurant à Bordeaux (Gironde), 43 avenue Carnot.

Les formalités légales seront effectuées au RCS de Libourne.

830192-3

**SOCIETE DISTRIBUTION FRUITS FLEURS LEGUMES**

**SARL au capital de 111 988 €**  
siège social : 43 avenue des Vignes 33370 Salleboeuf 523 968 394 RCS Bordeaux

Par courrier adressé à la société, en date du 31-07-2017, Olivier ORSEL a notifié sa démission pour ordre de ses fonctions de cogérant, à compter du 31-07-2017.

Mention au RCS de Bordeaux.

830130-3

**G10 INFORMATIQUE**

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 €**  
siège social : 13 avenue de Chavailles 33520 Bruges 308 897 131 RCS Bordeaux

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2017 le siège social a été transféré, à compter de ce jour, de 13 avenue de Chavailles, Bruges (Gironde), à 15 avenue de Chavailles 33520 Bruges.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la gérance

830163-4

**AXILIA**

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €**  
siège social : 13 avenue de Chavailles 33520 Bruges 492 513 429 RCS Bordeaux

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2017, le siège social a été transféré, à compter de ce jour, de 13 avenue de Chavailles, Bruges (Gironde), à 15 avenue de Chavailles 33520 Bruges.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la gérance

830164-4

**SCI M3R**

**Société civile immobilière au capital de 50 000 €**  
siège social : 5 rue d'Alsace 33370 Artigues près Bordeaux 813 174 067 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 9-03-2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5 rue d'Alsace 33370 Artigues près Bordeaux au Parc Tertiaire Fénelon, 6 allée Fénelon 33370 Tresses à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

830101-4



**JURI-LAWYERS CONSULTANTS**  
Société d'Avocats  
Interbarreaux  
42 rue Vital Carles  
33000 Bordeaux  
05 53 76 06 06

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 18-12-2017, l'associée unique de la SARL CERESCO, au capital de 54 465 €, sise 368 avenue de Savoie, ZI Les Fourmis, 74130 Bonneville, immatriculée sous le n° 482 763 703 RCS Annecy, a transféré le siège social au 28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33120 Arcachon à compter du 18-12-2017 et a modifié l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS d'Annecy sous le n° 482 763 703, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

Gérance : Monsieur Michel LASSALLE et Madame Isabelle LASSALLE, demeurant ensemble 61 avenue de la Pinède de Conteau 33260 La Teste de Buch.

830193-4

**DELHO**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 €, siège social : 5 avenue Charles Lindbergh 33700 Mérignac 807 637 285 RCS Bordeaux**

Le Président par décision en date du 1-01-2018 a décidé de transférer le siège social du 5 avenue Charles Lindbergh 33700 Mérignac à Parc d'entreprise, 9 rue de la Praya 33950 Lège Cap Ferret, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ce transfert sera soumis à ratification de la prochaine assemblée générale.

RCS Bordeaux.

Le Président

875020-4

**COLOR FENETRE FABRICATION**

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €**  
Lieu dit Saubole  
47200 Fourques sur Garonne  
814 121 133 RCS Agen

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31-10-2017, il résulte que :

Le nom commercial « Garonne Alu » a été supprimé ;

Le siège social a été transféré au 1 rue du Genebra 33750 Saint Quentin de Baron à compter du 31-10-2017.

En conséquence, la Société immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 814 121 133 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Libourne.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

830199-4

**L'AGENCE UNIQUE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 8 000 €**  
siège social : 26 rue Rigal 33110 Le Bouscat 818 314 882 RCS Bordeaux

**Avis de dissolution**

Par décision en date du 30 novembre 2017, la société NOBLET, société par actions simplifiée au capital de 260 €, dont le siège social est situé route du Talhouet, Toulgrand, 56250 Saint Nolf, immatriculée au RCS de Vannes sous le numéro 490 179 918, associée unique de la société L'AGENCE UNIQUE, a décidé la dissolution de la société L'AGENCE UNIQUE. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société L'AGENCE UNIQUE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

830102-5

**SARL KARLINE EN POIN'TILLE**

**Sarl unipersonnelle au capital de 3 000 €**  
siège social : 71 rue des Faures 33000 Bordeaux 813 387 163 RCS Bordeaux

**Avis de dissolution**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31-12-2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31-12-2013.

Ils ont nommé comme liquidateur Madame LAMERAT Karline, demeurant 118 rue Naujac 33000 Bordeaux.

Le siège de la liquidation a été fixé 71 rue des Faures 33000 Bordeaux, où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

830088-5

**L ARESIENNE**

**Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 500 €**  
siège social : 4 rue Claude Monet 33740 Arès (Gironde) 428 760 474 RCS Bordeaux

L'assemblée générale des associés du 2 septembre 2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société,

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

830186-5

**COTRING**  
Société par Actions  
Simplifiée Unipersonnelle  
au capital de 1 000 €, 31 rue  
Paul Camelle 33100 Bordeaux  
RCS Bordeaux 812 674 257

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2017 réunie au siège social a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2017, et sa liquidation amiable, sous le régime conventionnel.

Monsieur N'Gouandi François ESSAPA, demeurant 28 impasse des Ecoles 33590 Talais, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social où la correspondance devra être adressée, ainsi que tout acte et document concernant la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis  
830131-5

**VIGNOBLE GRASSIN**  
Société civile d'exploitation  
agricole en liquidation  
au capital de 273 000 €  
siège social : 18 ter rue  
Mauricet 33990 Hourtin  
319 914 180 RCS Bordeaux

**Avis de dissolution anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc GRASSIN, demeurant 18 Ter rue de Mauricet 33990 Hourtin, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 Ter rue de Mauricet 33990 Hourtin. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

830184-5

**PHARMACIE VIRIOT**  
Société en nom collectif  
en liquidation au capital  
de 591 807,08 €, siège social :  
23 cours de la République  
33390 Blaye (Gironde)  
350 912 127 RCS Libourne

Suivant délibération en date du 8 août 2017, les associés après avoir entendu le rapport de Monsieur Claude VIRIOT liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et enfin prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de Libourne.

Pour avis, le liquidateur

830187-5

**TECHSALES**  
SASU au capital de 1 500 €  
siège social :  
35 chemin du Foin  
33160 Saint-Aubin-de-Médoc  
808 716 971 RCS Bordeaux

**DISSOLUTION**

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 29 décembre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 décembre 2017.

A été nommé liquidateur M. Thierry DELHOMMAIS, demeurant 45 avenue Pierre Mendès France 33270 Floirac.

Le siège de la liquidation est fixé au 45 avenue Pierre Mendès France 33270 Floirac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Thierry DELHOMMAIS

875015-5

**MMA Vie Assurances**  
**Mutuelles**  
Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 118  
Entreprise régie par le code  
des Assurances, siège  
social : 14 boulevard Marie  
et Alexandre Oyon  
72030 Le Mans Cedex 9

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-  
Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830133-6

**MMA IARD Assurances**  
**Mutuelles**  
Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 126  
Entreprise régie par le code  
des Assurances, siège  
social : 14 boulevard Marie  
et Alexandre Oyon  
72030 Le Mans Cedex 9

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-  
Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830134-6

**CESSION**

Suivant acte SSP en date à Bussy-Saint Georges du 18-12-2017, enregistré au SDE Bordeaux le 21-12-2017, Dossier 2017 15502, référence 2017 A 05873,

La SARL « **DISTRILUB GROUP** », au capital de 50 000 €, sise 280 ter avenue de Soulac 33320 Le Taillan-Médoc, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 509 329 421,

A cédé à la SAS « **PROXITECH** », au capital de 1 500 000 €, sise 3 avenue de Gutenberg 77600 Bussy-Saint-Georges, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 381 109 446,

Le fonds de commerce connu sous l'enseigne « **DISTRILUB GROUP** » de commerce de gros d'équipements automobiles exploité à Mérignac (33700), 3 allée Joseph Cugnot, moyennant le prix de 99 670 €, avec une entrée en jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les oppositions seront reçues, dans les 10 jours de la publication au BODACC, à l'adresse du fonds pour la validité et pour la correspondance au Cabinet d'avocats VALLANTIN & Associés, 5-7 rue Georges Berger 75017 Paris.

830135-8



**JURI-LAWYERS  
CONSULTANTS**  
Société d'Avocats  
Interbarreaux  
42 rue Vital Carles  
33000 Bordeaux  
05 53 76 06 06

**CESSION DE FONDS**

Suivant acte sous-seing privé en date à Mérignac, du 18-12-2017, enregistré à Bordeaux, le 26-12-2017, sous la mention Dossier 2017 15123, référence 2017 A 05734, Madame Sylvie MORINET, demeurant 4 rue des Cistes, Bâtiment C 1, porte 202, Résidence Couleur Pyla 33260 La Teste de Buch et Monsieur Jacques MORINET, demeurant 9 rue Camille Dignac, Appartement B 7, 33470 Gujan Mestras, ont vendu à la SARL CERESCO, au capital de 54 465 €, sise 368 avenue de Savoie, ZI Les Fourmis 74130 Bonneville, immatriculée sous le n° 482 763 703 RCS Anney, un fonds de commerce de crêperie, exploité à Arcachon (33120), 28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, sous l'enseigne « La Motinière », leur appartenant, moyennant le prix principal de 143 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 128 350 €, aux éléments corporels pour 14 650 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 18-12-2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet JURI-LAWYERS CONSULTANTS, 42 rue Vital Carles 33000 Bordeaux, où domicile a été élu à cet effet.

830194-8

☛ **Créateurs d'entreprise**  
pour être bien informés  
**((ABONNEZ-VOUS))**



**Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON,  
LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,**  
notaires associés à Arcachon,  
169 boulevard de la Plage.

Suivant acte authentique reçu par Me Romain LANDAIS le 27-12-2017, enregistré au service des impôts des entreprises de Bordeaux, le 2-01-2018, Dossier n° 201800039, **DELTA LAVAGE AUTO**, SARL au capital de 2 000 €, 256 rue Joseph Jacquard, ZAC du Moulin de la Cassadotte 33380 Biganos, 751 128 786 RCS de Bordeaux, a cédé à **PP LAVAGE**, SASU au capital de 3 000 €, 41 boulevard de la Marnie 77360 Vaires-sur-Marne, 789 464 443 RCS de Meaux, un fonds de commerce de nettoyage et entretien de tous types de véhicules en station et a domicile, vente de produit, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. Le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation sis 256 rue Joseph Jacquard 33380 Biganos moyennant le prix de 150 000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 27-12-2017. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales en l'office notarial, exclusivement au 169 boulevard de la Plage 33120 Arcachon.

830165-8

**FIN**  
**DE LOCATION-GERANCE**

Le contrat de location-gérance qui avait été consenti suivant acte SSP en date à Bordeaux du 12 mars 2012 par Monsieur Jean ESTRABOU, demeurant à Andernos les Bains (33510), 33 boulevard de l'Union, à la SARL **LOU CHABROT** au capital de 2 000 € dont le siège social est 32 rue du Chai des Farines à Bordeaux (33000), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 750 484 495, et portant sur un fonds de commerce de bar, restaurant, piano bar exploité à Bordeaux 32 rue du Chai des Farines et connu sous le nom de « Le Chabrot », a été résilié à effet du 31 décembre 2017.

830197-9

**LES VENTES  
AU TRIBUNAL**

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE) 27 rue Boudet 33000 Bordeaux. Tél. 05 57 14 46 40 - Fax : 05 57 85 82 26

Courriel : ej@ade-avocats.com

cco@ade-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, 30 rue des Frères Bonie

APPARTEMENT AVEC PARKINGS

BORDEAUX (33)

407 à 415 Rue Pasteur - bâtiment B - RDC droit

MISE À PRIX : 100 000 €

Le 15 février 2018 à 15 h

DESIGNATION : cadastre : section YT n° 151 et 152, lots n° 4 (parking sous-sol-8/10 000<sup>èmes</sup> des PCG), 107 (appartement comprenant séjour/salle à manger, cuisine, WC, SDB, chambre, jardin privatif-180/10 000<sup>èmes</sup> des PCG) et 142 (parking extérieur-4/10 000<sup>èmes</sup> des PCG) - Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourront porter les enchères. Rens. tél. au 05 57 34 68 51 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h

Visites : 1<sup>er</sup>-02-2018 et 8-02-2018 de 9 h à 11 h

RG : 16/00165

830041-2

## 40 LANDES



## PRÉFECTURE DES LANDES

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Enquête publique unique préalable à l'autorisation unique**  
**requise au titre des articles 1214-1 et suivants du code**  
**de l'environnement (eau et milieux aquatiques)**  
**et visant à déclarer d'intérêt général la demande présentée**  
**par le syndicat intercommunal à vocation multiple Côte-Sud**  
**substitué par la Communauté de communes Marenne Adour**  
**Côte-Sud concernant la restauration du trait de cote et la**  
**restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor sur**  
**les communes de Soorts-Hossegor, Capbreton et Seignosse**

**Demandeur : Communauté de communes Marenne Adour**  
**Côte-Sud (MACS) Représentée par son Président**

L'enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, ouverte en mairies de Soorts-Hossegor, siège de l'enquête publique unique, 18 avenue de Paris 40150 Soorts-Hossegor, Capbreton et Seignosse du mardi 12 décembre 2017 à 9 h au jeudi 11 janvier 2018 à 17 h est prolongée jusqu'au jeudi 25 janvier 2018 à 17 h 30.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général et délivrer l'autorisation unique concernant la restauration du trait de cote et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor.

M. Alain TARTINVILLE, Général de division 2<sup>ème</sup> section, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, notamment le dossier d'autorisation unique loi sur l'eau, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale et le dossier de déclaration d'intérêt général :

- sur support papier :
  - à la mairie de Soorts-Hossegor aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ;
  - à la mairie de Capbreton aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h ;
  - à la mairie de SEIGNOSSE aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
- sur un poste informatique accessible au public dans les mairies de Soorts-Hossegor, Capbreton et Seignosse aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture des Landes à l'adresse suivante : [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) rubrique Publications - Publications légales - Enquête publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mardi 12 décembre 2017 à 9 h au jeudi 25 janvier 2018 à 17 h 30, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Soorts-Hossegor, Capbreton et Seignosse ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Soorts-Hossegor, siège de l'enquête publique unique 18 avenue de Paris 40150 Soorts-Hossegor ;
- transmises par courriel à [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr), avant le jeudi 25 janvier 2018 à 17 h 30. Elles devront porter la mention ; « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP Hossegor) ».

Outre les dates de permanences prévues par l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2017 n° DDTM/SG/ARJ/2017-120, M. Alain TARTINVILLE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations le jeudi 25 janvier 2018 de 14 h 30 à 17 h 30 à la mairie de Soorts-Hossegor.

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage: Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, allée des Camélias 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées dans les mairies de Soorts-Hossegor, Capbreton et Seignosse et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet

830198-0

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 29-12-2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ph. retours décoration**

Objet social : tapissier décorateur, rembourrage remise à neuf restauration réparation de meubles et équipements du foyer.

Siège social : 65 route de Cambran 40180 Saugnac-et-Cambran.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Président : M. RETOURS Philippe, demeurant 65 route de Cambran 40180 Saugnac-et-Cambran.

Admission aux assemblées et droits de votes : associé unique.

Clause d'agrément : cession libre

Immatriculation au RCS de Dax

830166-1

**POUR RECEVOIR**  
**LE SERVICE REGULIER**  
**DE NOTRE JOURNAL**  
**ABONNEZ-VOUS !**

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AUM CONSTRUCTION**

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 36 impasse des Cailles 40230 Tosse

Objet : Travaux de maçonnerie, gros œuvre de bâtiment, assainissement, tous travaux extérieurs.

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 €

Gérance : Monsieur Hugo MARTIN, demeurant 36 impasse des Cailles 40230 Tosse et Monsieur Alexy PELLETIER, demeurant 1739 avenue Charles de Gaulle, Domaine L'Airial, appart. n° 111, 40510 Seignosse.

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis

830195-1

STEF LOGISTIQUE  
AURICE

**SAS au capital de 40 000 €**  
**siège social : Lieudit**  
**« Guillon » 40500 Saint-Sever**  
**480 604 115**  
**RCS Mont de Marsan**

Par lettre remise en main propre en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société STEF LOGISTIQUE a désigné en qualité de nouveau Représentant Permanent de la société STEF LOGISTIQUE AURICE : M. Laurent GRENIER, domicilié chez STEF, 93 boulevard Malesherbes 75008 Paris, en remplacement de M. Jean-Marc LEVERE. Mention sera faite au RCS de Mont de Marsan.

Pour avis, le Président

830167-3

**ABONNEZ-VOUS !**

## E-Clerc

**SASU au capital de 1 000 €**  
**siège social : 5 rue du Hâ**  
**33000 Bordeaux**  
**821 836 962 RCS Bordeaux**

Le 21-12-2017, l'associé unique a transféré le siège social à Lieu-dit Porteteny 40420 Vert à compter du 21-12-2017. Président : Mme Prolongeau Stéphanie, Lieu-dit Porteteny 40420 Vert. Immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan Mention au RCS de Bordeaux.

830103-4

## 3L EXPERTISES

**Société à Responsabilité**  
**Limitée au capital de 90 €**  
**siège social :**  
**56 route de Morderet**  
**40430 Sore 791 164 346**  
**RCS Mont de Marsan**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation, a nommé comme liquidateur Jean LEFEBVRE, demeurant 56 route de Morderet 40430 Sore, a fixé le siège de la liquidation au siège social.

830104-5

**3L EXPERTISES**  
**Société à Responsabilité**  
**Limitée en liquidation**  
**au capital de 90 €, siège**  
**social : 56 route de Morderet**  
**40430 Sore 791 164 346**  
**RCS Mont de Marsan**

L'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2017 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, a prononcé la clôture de la liquidation.

830105-5

## SABE

**SARL en liquidation**  
**au capital de 20 000 €**  
**Quartier Castelnau**  
**40410 Saugnac et Muret**  
**RCS Mont de Marsan**  
**B 531 653 756**

## Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 31 décembre 2017 et tenue à Saugnac et Muret a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à Quartier Castelnau 40410 Saugnac et Muret, siège de la liquidation. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur VIEIRA Tolentino, demeurant 93 route de Jean Roux 33770 Salles, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Mont de Marsan en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le gérant

830089-5

MMA Vie Assurances  
Mutuelles

**Société d'assurance mutuelle**  
**à cotisations fixes**  
**RCS Le Mans 775 652 118**  
**Entreprise régie par le code**  
**des Assurances, siège**  
**social : 14 boulevard Marie**  
**et Alexandre Oyon**  
**72030 Le Mans Cedex 9**

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /**  
**Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-**  
**Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

**le 2 février 2018.**

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique [viesociale@groupe-mma.fr](mailto:viesociale@groupe-mma.fr) et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830136-6

**MMA IARD Assurances  
Mutuelles**  
**Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes**  
**RCS Le Mans 775 652 126**  
**Entreprise régie par le code  
des Assurances, siège  
social : 14 boulevard Marie  
et Alexandre Oyon**  
**72030 Le Mans Cedex 9**

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-  
Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

**le 2 février 2018.**

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@ groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830137-6

## LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte SSP fait à La-Plaine-Saint-Denis le 16-11-2017, la société **BURGER KING RESTAURATION, SASU**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214), 50 avenue

du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 801 363 227 RCS Bobigny, a confié en location-gérance à la société **SARL SANDIREST**, siège social sis Lieudit boulevard Saint-Vincent de Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax, 535 004 725 RCS Dax, un fonds de commerce de restauration rapide sous l'enseigne « **BURGER KING®** » sis et exploité Lieudit boulevard Saint-Vincent de Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax, pour une durée allant du 16-11-2017 au 15-11-2026. Il ne pourra pas être reconduit tacitement.

Pour avis  
830116-9



**EY Société d'Avocats**  
Hangar 16, quai de Bacalan,  
CS 20052,  
33070 Bordeaux Cedex

Suivant acte sous seing privé en date du 24 novembre 2017,

La société **BERNADET SAS**, société par actions simplifiée, au capital de 16 886 400 €, dont le siège social est sis 32 avenue de Mont-de-Marsan 40270 Grenade sur l'Adour, et identifiée sous le numéro 500 745 476 RCS Mont-de-Marsan,

A donné en location-gérance à la société **BERNADET BTP & ENVIRONNEMENT**, société par actions simplifiée, au capital de 18 554 110 €, dont le siège social est sis 32 avenue de Mont-de-Marsan 40270 Grenade sur l'Adour, et identifiée sous le numéro 830 274 197 RCS de Mont-de-Marsan,

Un fonds de commerce d'administration et de gestion d'entreprises, sis 32 avenue de Mont-de-Marsan 40270 Grenade sur l'Adour, pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 500 745 476 et à l'INSEE sous le numéro Siren 500 745 476, code APE 6420Z, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 et pour une durée de deux (2) ans expirant le 30 novembre 2019.

Pour avis  
830182-9

2°) Les dispositions qui précèdent sont applicables également aux adjudications publiques en vertu d'une ordonnance de justice ou autrement.

3°) Elles s'appliquent de la même façon, dans le cas d'augmentation de capital, à la cession des droits de souscription.

Président : Monsieur Yvon GOUJON, demeurant à 47200 Marmande, 53 avenue du Maréchal Joffre.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

830117-1

**HIBANO**  
**Société à responsabilité  
limitée au capital de 7 500 €**  
**siège social : Lieu-dit  
Mourmoureau, route  
de Nérac 47700 Casteljaloux**

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Casteljaloux du 29 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HIBANO

Siège social : Lieu-dit Mourmoureau, route de Nérac 47700 Casteljaloux.

Objet social : Vente d'articles de décoration, art de la table, meubles de maison, articles festifs, cadeaux, bazar ménager, vente de plantes, accessoires de bricolage, quincaillerie, articles de peinture.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7 500 €

Gérance : Madame Nathalie SAUTIRAN, demeurant Lieudit « Barbenègre » 47250 Samazan, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

830106-1



**Me ALZIEU-BLANC,**  
notaire  
à Damazan (47160)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, Notaire à Damazan, le 7 décembre 2017, il a été constituée la société civile dénommée **SCI DES TOURS**, siège social à Buzet sur Baise (47160), lieudit Pontic.

Capital social - apports en numéraire : mille euros (1 000 €), divisé en 100 parts sociales de dix euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Agen

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant, pour une durée indéterminée : M. Patrice Alain CORREIA, demeurant à Buzet sur Baise (47160), Pontic.

Pour avis, le Notaire

830138-1

**Me ALZIEU-BLANC,**  
notaire  
à Damazan (47160)



Suivant acte reçu par Me ALZIEU-BLANC, Notaire à Damazan, le 12-12-2017 enregistré au SPFE d'Agen le 14-12-2017 dossier 2017 23788, réf. 2017 N 00378, a été constituée la société civile dénommée **MGL**, siège social : Aiguillon (47190), lieudit Le Chey. Capital social : 1 200 €, divisé en 100 parts sociales de 12 €. Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Agen. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Premiers gérants : M. Gérard Albert GAIGNETTE, retraité, demeurant à Aiguillon (47), Le Chey et Mlle Mathilde Léonie GAIGNETTE, chef de projet, demeurant à Paris 17<sup>ème</sup> arr. (75017), 37 rue Sauffroy.

Pour avis  
830139-1

**SCI MIRAGE 1**  
**Société civile**  
**au capital de 3 500 €**  
**siège social : « El Paso »**  
**47340 Sauvagnas**  
**408 071 967 RCS Agen**

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 2 janvier 2018 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 7 000 € à 3 500 € par annulation pure et simple de 500 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 7 000 €.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 3 500 €.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 2 janvier 2018, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Rodolphe DUVAL de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et ont décidé de ne pas le remplacer, Madame Sophie-Anne DUVAL et Monsieur François DUVAL restant seuls gérants.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen.

Pour avis, la Gérance

830107-2

**TILLOT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 40 000 €**  
**siège social : Moustie**  
**47200 Marmande**  
**377 571 997 RCS Agen**

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 21-12-2017, la société **GRUPE MEUBLES CLEMENT CORNALI**, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 1367 avenue de Bordeaux 47300 Bias, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 832 934 327, a été nommée en qualité de Présidente pour une durée indéterminée à compter du 1-01-2018, en remplacement de M. Bernard TILLOT, démissionnaire au 31-12-2017. M. Clément CORNALI, demeurant Minjou 47140 Saint Sylvestre sur Lot a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 1-01-2018. La SAS Cabinet HUSSON, domiciliée Le Belvédère 47510 Foulayronnes, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et M. Marc TEYSSÈDRE, domicilié Le Belvédère 47510 Foulayronnes, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2022. Pour avis

830168-3

## 47 LOT-ET-GARONNE



**LEGI GARONNE**  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit des  
Sociétés en Droit Fiscal  
et Droit Social, 9 rue  
Pontarique 47000 Agen



**LEGI GARONNE**  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit des  
Sociétés en Droit Fiscal  
et Droit Social, 9 rue  
Pontarique 47000 Agen

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **HISPA SUFRAL**

Forme : Société civile à capital variable

Capital statuaire : variable entre cinq mille euros et cinquante mille euros.

Capital minimum : cinq mille euros.

Capital de fondation : dix mille euros, divisé en mille parts de dix euros chacune, constituées exclusivement d'apports en numéraire.

Siège : 45 rue du Docteur Desgenettes 47520 Le Passage.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition et la construction de tous biens immobiliers ou mobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit. L'administration et la gestion du patrimoine social.

Durée : Soixante années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

COGERANTS : - Madame Maria ALAMINOS SALCEDO, demeurant à 47310 Roquefort, 10 Voie Domaine des Anets

- Madame Elisa FRONTANA ALAMINOS, demeurant à 47520 Le Passage, 45 rue du Docteur Desgenettes

- Monsieur Daniel SUCH, demeurant à 47520 Le Passage, 45 rue du Docteur Desgenettes.

Cession de parts à des tiers : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

830118-1

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **O.W.L.**

Forme : Société par actions simplifiées.

Capital social : trois cent soixante-treize mille euros divisé en trente-sept mille trois cents actions de dix euros chacune.

Siège : 53 avenue du Maréchal Joffre 47200 Marmande.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'activité de société financière en général, la gestion de portefeuilles de titres de valeurs mobilières et immobilières. Toutes prestations de services réalisées par les sociétés holdings en général et notamment administratives, financières, techniques ou commerciales au profit des sociétés dont les titres seront détenus.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans, à compter de la date d'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer dès que, lors de l'assemblée, il justifie d'être titulaire sur les registres de la société d'au moins une action.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé, et chaque action donne droit à une voix.

Clauses restreignant la libre disposition des actions

Agrement :

1°) La cession et/ou la transmission des actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.



**SAGAZAN-HYDRO-ELECTRIC**  
SARL au capital de 5 000 €  
Lieu dit Moulin du Gers  
47220 Astaffort  
RCS Agen 801 595 273

Au terme d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, la collectivité des associés a nommé Monsieur Mathieu DUPRAT, né le 20 janvier 1976 à Agen (47), de nationalité française, demeurant 1 rue Prosper MÉRIMÉE 33600 Pessac, cogérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Daniel Marceau DUPRAT, démissionnaire.

L'ancien article 13 « Gérance » est ainsi modifié :

« La société est gérée et administrée par une ou plusieurs personnes physiques, associés ou non, nommées par les associés représentant plus de la moitié des parts sociales et pour une durée limitée ou non.

La gérance de la société est assurée par :

Madame Monique Pierrette Louise SAGAZAN épouse DUPRAT, née le 21 juin 1945 à Astaffort (47), de nationalité française, demeurant 17 rue Félix Cassagneau 47220 Astaffort, mariée sous le régime légal de la communauté avec Monsieur Daniel Marceau DUPRAT, né le 10 novembre 1948 à Nérac (47), le 4 avril 1970 devant l'officier d'état civil de la commune d'Astaffort (47), cogérant, laquelle accepte les fonctions de gérante.

Monsieur Mathieu DUPRAT, né le 20 janvier 1976 à Agen (47), de nationalité française, demeurant 1 rue Prosper MÉRIMÉE 33600 Pessac, marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Nathalie AUDEVARD, née le 19 février 1980 à Talence (33), le 28 juillet 2012, par-devant l'officier d'état civil de la commune de Laugnac.

La Gérance

830142-3

**AP 47**  
SAS au capital de 1 000 €  
siège social :  
1037 route d'Agen  
47450 Colayrac-Saint-Cirq  
820 205 789 RCS Agen

L'assemblée générale du 31-12-2017 a pris acte du départ de M. LOPES Charles de ses fonctions de directeur général.

Modification au RCS d'Agen

830108-3

**MACALE**  
Société à responsabilité  
limitée au capital de 5 000 €  
siège social :  
61 rue Molinier 47000 Agen  
751 760 422 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Aux termes de la même assemblée, elle a également décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de : prestation de services de cours de langues auprès d'organismes de formation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

- de transférer le siège social pour le mettre 1190 avenue Joseph Amouroux 47000 Agen, à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

830109-3

**SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE DE LARCHE**  
SCEA au capital  
de 127 294,93 €, siège social  
à Saint Pierre de Buzet  
(47160), Larché  
RCS Agen 402 033 484

**Modification statutaire**

Suivant assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2017, les associés ont nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée, M. Bertrand Jean DE TRETAINNE, demeurant à Saint Pierre de Buzet (47160), Labère, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La gérance sera désormais assurée par Mme Martine Marie COMBABESOUSE épouse MICHEL DE TRETAINNE et M. Bertrand Jean DE TRETAINNE.

Pour avis, le gérant

830140-3

**SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE VIGNOLE DE LOUSTALET**  
SCEA au capital  
de 253 309,29 €, siège social  
à Saint Pierre de Buzet  
(47160), Loustalet  
RCS Agen 414 639 021

**Modification statutaire**

Suivant assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les associés ont accepté la démission de Mme Hélène Geneviève CRUZEL épouse de M. André JOUGLA, de ses fonctions de gérante et ont nommé en remplacement Mme Monique Marie-Noëlle JOUGLA épouse de M. Albert TRINH-DUC, demeurant à Agen (47000), 47 avenue de Courpian, en qualité de gérante, pour une durée illimitée, le tout à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Pour avis, le gérant

830141-3

**S.C.I. LES CASTORS**  
Société Civile au capital  
de 1 000 €, siège social :  
El Paso 47340 Sauvagnas  
379 338 346 RCS Agen

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 2 janvier 2018 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1 000 € à 500 € par annulation pure et simple de 50 parts sociales, sans aucun remboursement de cette somme à l'associé concerné, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 1 000 €.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 500 €.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 2 janvier 2018, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Rodolphe DUVAL de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et ont décidé de ne pas le remplacer, Madame Sophie-Anne DUVAL et Monsieur François DUVAL restant seuls gérants.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen.

Pour avis, la Gérance

830143-3



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **AUTO VITRAGE AGEN**, au capital de 10 000 €, sise Le Petit Colayrac, RN 113, 47240 Bon Encontre, immatriculée au RCS sous le numéro 495 264 368 RCS Agen, a décidé de transférer le siège social du Le Petit Colayrac, RN 113, 47240 Bon Encontre au 140 rue de la Tuque 47240 Castelculier, à compter du 2 janvier 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

830196-3

**LOC' A.T.P**  
Société à responsabilité  
limitée au capital de 15 000 €  
siège social : Lieudit « Larrat »  
47600 Fieux  
792 690 158 RCS Agen

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 21 décembre 2017, la collectivité des associés a :

- pris acte de la décision prise par Monsieur Denis ROSSI de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Bruno DUPOUY, demeurant 68 avenue Maurice Luxembourg 47000 Agen, pour une durée illimitée à compter du 21 décembre 2017.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Denis ROSSI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Bruno DUPOUY.

- décidé de transférer le siège social du Lieu-dit « Larrat » 47600 Fieux au Lieu-dit « Séguinot » 47600 Nérac, à compter du 21 décembre 2017. L'article 4 est modifié en conséquence.

Pour avis, la Gérance

830169-3

**TRANSPORT D'ALBRET**  
Société à responsabilité  
limitée au capital de 7 622,45 €  
siège social : « Barathon »  
47600 Nérac  
408 640 142 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 23 novembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Patrice POLONI de ses fonctions de cogérant à compter du 23 novembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Patrice POLONI a été supprimée.

Pour avis, la Gérance

830170-3

**CLEAN' AUTO 47**  
SAS au capital de 2 000 €  
Le Bourg 47170 Reaup Lisse  
829 350 669 RCS Agen

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1-12-2017 il a été pris acte de la démission de Monsieur Jérôme CAZES, de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1-12-2017.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen.

830171-3

**DKI**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 4 000 €  
siège social : 3 rue  
Jean Terles 47520 Le Passage  
RCS Agen 824 496 160

Avis est donné suite à l'AGE. réunie le 1-12-2017, du transfert du siège social de la société. Situé actuellement à 3 rue Jean Terles 47520 Le Passage, il est transféré à 123 boulevard Gambetta 46000 Cahors, à compter du 1-12-2017, et de la modification de l'objet social de la société, à compter du 1-12-2017, par suppression des activités de restauration rapide (kebab, sandwicherie) « montage de bâtiments agricoles et autres rénovation de l'habitat, peinture, papier peint, revêtement de sol, travaux agricoles ramassage de fruit et légumes, produits maraîchers et taille d'arbres et vignes, vente de véhicules d'occasion et neuf. », et décide de ne conserver que les activités de « restauration traditionnelle, pizzeria, kebab, plats à emporter ». L'assemblée générale décide de supprimer les enseignes suivantes, à compter du 1-12-2017 :

- Enseigne « **DKI AGR** » : au siège social, montage de bâtiments agricoles et autres (travaux agricoles, ramassage de fruits et légumes, produits maraîchers, taille d'arbres et vignes rénovation de l'habitat, peinture, papier peint, revêtement de sol.

- Enseigne « **AUTO DKI** » au siège social, vente de véhicules d'occasion et neuf

Et décide de ne conserver que l'enseigne suivante

- Enseigne « **LA FANTASIA** » : dont le siège sis 123 boulevard Gambetta 46000 Cahors, restauration rapide (kebab, sandwicherie).

Les statuts ont donc été modifiés corrélativement à ces résolutions.

La Présidence

830200-3

**FORTIER**  
SCI au capital de 1 000 €  
siège social :  
rue Gabriel Charretier  
47260 Castelmoron-sur-Lot  
794 362 277 RCS Agen

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31-12-2017, il a été décidé de transférer le Siège social au 5 rue Principale 47320 Lafitte-sur-Lot à compter du 31-12-2017. L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

La Gérance

875017-4

RECTIFICATIF à l'annonce n° 830035-4 du 3-01-2018. Il faut lire : **SARL COMBES DISTRIBUTION AUTOMATIQUE** et non SARL COMBES DISTRIBUTION.

830110-4

**LES AVENTURES DE LA DECO**  
Société à responsabilité  
limitée en liquidation  
au capital de 42 500 €  
siège : 32 rue des Girondins  
47300 Villeneuve sur Lot  
537 426 090 RCS Agen

L'AG réunie le 14-12-2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Pauline GONZALEZ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31-10-2017. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'Agen.

Pour avis

830183-5



**Sandra SOTTOM**  
Notaire  
7 rue Aurensan  
33250 Montréal du Gers

**SCI DES ALLEES**  
Société civile immobilière  
au capital de 10 671,43 €  
siège social :  
57 allée d'Albret 47600 Nérac  
318 024 908 RCS Agen

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian BONNET, son gérant, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.

Le siège de la liquidation est fixé en l'Etude de Maître SOTTOM, à Montréal (32250), 7 rue Aurensan.

Les actes et pièces seront déposés au GTC d'Agen, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

830185-5

**BIJOUTERIE CHARRIER**  
Société à Responsabilité  
Limitée au capital  
de 7 622,45 €  
siège social : 132 boulevard  
de la République 47000 Agen  
329 048 946 RCS Agen

**Dissolution anticipée**  
**Nomination d'un liquidateur**

Par décision en date du 28 décembre 2017 l'assemblée générale des associés a prononcé la dissolution anticipée de la Société. Elle a désigné en qualité de liquidateur Monsieur Jean Michel FEYTE, demeurant à Moncaut (47310), « Le Bourg ». Le siège de la liquidation est sis à Moncaut (47310), « Le Bourg », chez Monsieur FEYTE, où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Agen.

Pour avis, le liquidateur

830111-5

**SCI MAW POLE II**  
Société civile immobilière  
au capital de 10 010 €  
siège social : Agropôle  
47310 Estillac  
499 105 237 RCS Agen

**Avis de dissolution**

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société IMMOBILIERE LTC, société absorbante, SCI au capital de 5 000 €, ayant son siège social chemin de Saylat, Agropôle 47310 Estillac, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 824 519 060, a approuvé le projet de fusion établi le 30 novembre 2017 avec la société SCI MAW POLE II, société absorbée et les apports effectués.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La société IMMOBILIERE LTC, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la SCI MAW POLE II, société absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce d'Agen, la société SCI MAW POLE II, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal  
830144-5

**MMA Vie Assurances**  
**Mutuelles**  
Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 118  
Entreprise régie par le code  
des Assurances, siège  
social : 14 boulevard Marie  
et Alexandre Oyon  
72030 Le Mans Cedex 9

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-  
Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830145-6

**MMA IARD Assurances**  
**Mutuelles**  
Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 126  
Entreprise régie par le code  
des Assurances, siège  
social : 14 boulevard Marie  
et Alexandre Oyon  
72030 Le Mans Cedex 9

Les sociétaires dont le ou les contrats sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

**Nouvelle Aquitaine / Occitanie /  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-  
Rhône-Alpes / Corse**

sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires intéressés, à jour de leur cotisation, sont invités à retirer un dossier pour participer au vote.

Ceux qui, en outre, désirent se porter candidat, doivent se faire connaître au plus tard

le 2 février 2018.

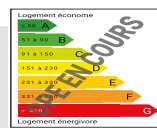
Les candidatures doivent être adressées soit par courrier au siège social « Direction Vie Sociale », soit par mail à l'adresse électronique viesociale@groupe-mma.fr et comporter les mentions suivantes : « nom, prénoms, profession, domicile et n° de contrat ».

830146-6

**MAISON**

**Clairsienne**  
propriétaire

Groupe ActionLogement



Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne-proprietaire.fr  
Les candidatures sont à adresser  
AVANT LE 12 MARS 2018 par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 av. Emile Counord 33081 Bordeaux cedex

**A VENDRE**  
**ST SEURIN**  
**SUR L'ISLE**

Résidence Les Grands Champs  
Au 15 rue Paul Gauguin Porte n° 74

Maison type 3 d'environ 66 m<sup>2</sup>  
comprenant entrée, cuisine, séjour,  
2 chambres et salle de bains.

**80 000 €**

**VISITES SUR RENDEZ-VOUS**

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Emile Counord 33300 Bordeaux

**05 56 292 901** (coût d'un appel local)

www.clairsienne-proprietaire.fr



**LEGI GARONNE**  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit des  
Sociétés en Droit Fiscal  
et Droit Social, 9 rue  
Pontarique 47000 Agen

**VENTE DE FONDS  
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Boé du 28 décembre 2017, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Agen 1, le 28 décembre 2017, dossier 2017 24994 Référence 2017 A 1156, Madame Mireille BOUDOU, demeurant à 47000 Agen, 5 rue Henri Dunant, a vendu à Madame Catherine BRIANTAIS, demeurant à 82340 Sisteles, lieu-dit « Gayon »,

Un fonds de commerce de dépôt-vente de vêtements et accessoires de mode, exploité à 47000 Agen, 40 boulevard de la République et 29 rue Garonne, connu sous l'enseigne « LA SAGA DES MARQUES », pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé 342 762 101 RCS Agen, moyennant le prix de trente-huit mille euros (38 000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès du Cabinet d'Avocats « LEGI GARONNE », à 47000 AGEN, 9 rue Pontarique où domicile a été élu à cet effet.

830173-8

**VENTE DE FONDS**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Boé du 20 décembre 2017, enregistré au SIE d'Agen, le 26 décembre 2017, Bordereau n° 2017 24777, référence 2017 A 01126, la Société ESTE BO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €, ayant son siège social 2 rue François Mauriac, ZAC de Trenque 47550 Boé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 533 005 286, a vendu à la Société C.BO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €, ayant son siège social 1 rue Albert Ferrasse, ZAC de Trenque 47550 Boé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 833 985 807, le fonds de commerce de tout magasin d'esthétique, de soins du corps et de vente de produits en rapport avec cette activité de façon directe ou indirecte, connu sous l'enseigne « ESTHETIC CENTER », sis et exploité 1 rue Albert Ferrasse, ZAC de Trenque 47550 Boé, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS d'Agen sous le n° 533 005 286 00018, moyennant le prix de 134 810 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 20 décembre 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales à l'adresse du cabinet KPMG, ZAC de Trenque, 1 rue Albert Ferrasse 47550 Boé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

830112-8

RECTIFICATIF à l'annonce n° 830040-8 parue le 3 janvier 2018 concernant la cession entre la société CORDONNERIE BILLAUDAUD et M. Didier COURBIN, il fallait lire « un fond artisanal de cordonnerie » et non « un fond artisanal de ordonnerie ». Le reste de l'annonce est inchangée.

830147-8

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu le 28 décembre 2017 par Me Pascale DUBOST, a été cédé par :

Mme Pierrette Christiane MATTHIEU, demeurant à Senestis (47430), lieudit Taleze,

A la Société dénommée GARAGE PALLAS CHRISTOPHE, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège est à Meilhan-sur-Garonne (47180), route de La Réole, identifiée au Siren sous le n° 832 681 076 et immatriculée au RCS d'Agen,

Un fonds de commerce de réparation, achat, vente véhicules autos neufs et d'occasion, vente pièces détachées, accessoires, carburants, combustibles liquides, réparation matériel agricole, réparation moto cycles exploité à Meilhan sur Garonne (47180), route de La Réole, lui appartenant, sous le nom commercial GARAGE ARTIGALAS, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Agen sous le n° 414 484 626,

Moyennant le prix principal de cinquante mille euros (50 000 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jean-Luc SENTENAC, 5 avenue du 8 Mai 1945 à Casteljaloux (47700), où domicile a été élu à cet effet.

830172-8

Vos annonces : Immobilier  
Emploi - Publicité commerciale  
par internet :  
publicite@vie-economique.com

# MORAL DES PATRONS REBOND CONFIRMÉ

Le Baromètre Fiducial des TPE fait état d'un optimisme des patrons de TPE, du jamais vu depuis 2000.

Si la confiance dans le gouvernement Philippe s'effrite de 4 points (50 %), c'est la première fois depuis 2000 (date de création du baromètre) que les chefs d'entreprise restent majoritairement positifs 6 mois après une élection présidentielle en ce qui concerne le climat général des affaires (53 %, sans changement) et leur propre activité (57 %, en recul de -3 points). L'indicateur de situation financière, qui au dernier trimestre avait atteint son plus haut niveau depuis 10 ans, fléchit de 6 points pour s'établir à -9. Dans le même temps, le nombre d'entreprises ayant une trésorerie excédentaire diminue de 7 points (27 %), pour venir grossir le rang de celles dont la trésorerie est à l'équilibre (53 %). Les investissements connaissent un léger tassement, tant en nombre d'entreprises (-3 points), qu'en montant (-8 points). La création nette d'emplois connaît une amélioration continue depuis 2 trimestres consécutifs et regagne 1 point pour s'établir à +2 : « La création nette d'emplois profite surtout d'un bon niveau de création pure de postes, mais aussi d'un léger reflux des suppressions de postes. Au regard des données historiques, la proportion d'embauches en CDI apparaît également plutôt élevée pour un 3<sup>ème</sup> trimestre. C'est un signe de la confiance qui anime en ce moment une majorité de chefs d'entreprise. Mais la vigilance doit rester de mise car la réserve d'emplois dans les TPE est probablement moins importante que ne le laisse croire le discours ambiant. En effet, 94 % des entreprises qui n'ont pas embauché ne cherchaient pas à embaucher », explique Jean-Marc Jaumouillé, directeur des techniques professionnelles de Fiducial.

## UN VENT DE RÉFORMES

Six mois après l'élection d'Emmanuel Macron, 68 % des petits patrons estiment que les réformes annoncées ou mises en place sont conformes à ce qu'il avait déclaré lors de sa campagne électorale. Dans son action contre le chômage, 41 % des chefs d'entreprise souhaitent que la réforme de l'apprentissage soit prioritaire et suivie par celle de la formation professionnelle (30 %) et de l'assurance chômage (26 %). Ils sont 79 % à penser que ces dernières seront difficiles à mettre en œuvre. Sur l'apprentissage : 93 % souhaitent généraliser l'alternance dans les lycées professionnels, 91 % renforcer le rôle des branches professionnelles et

des entreprises dans l'élaboration des enseignements et 90 % créer une aide unique en fonction de la taille de l'entreprise et du niveau de qualification de l'apprenti. 86 % approuvent également la fusion du contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation sans borne d'âge. Sur la formation professionnelle : 85 % approuvent un investissement dans les formations à destination des populations les plus éloignées de l'emploi et 85 % la labellisation des organismes de formation. Sur l'assurance chômage : 88 % sont favorables à un renforcement du contrôle des chômeurs, 84 % de permettre aux travailleurs indépendants de bénéficier d'une partie de l'assurance-chômage, 76 % de renforcer la dégressivité de l'assurance-chômage.

## UNE RÉFORME DU TRAVAIL BIEN ACCUEILLIE

Les 5 ordonnances réformant le droit du travail sont accueillies favorablement par 75 % des patrons de TPE. 72 % estiment qu'elles vont dans le bon sens, 62 % qu'elles vont inciter les moyennes entreprises à embaucher (56 % pour les grandes et 51 % pour les petites). Parmi les différentes mesures, la possibilité de pouvoir négocier directement avec les salariés est plébiscitée par 79 % des patrons. Vient ensuite l'extension des CDI de chantier à l'ensemble des secteurs d'activité (72 %) et une adaptation des CDD aux spécificités de chaque branche (72 %). Au sein de leur entreprise, ils sont 48 % à déclarer qu'ils embaucheront plus facilement si leur carnet de commandes le leur permet et 47 % qu'ils mettront en place une négociation avec les salariés sur l'organisation, le temps de travail ou la rémunération.

## RSI : LES CHEFS D'ENTREPRISE CRAIGNENT UNE HAUSSE DES COTISATIONS

Pour 73 % des patrons, la fusion du RSI avec le régime général va conduire à terme à une augmentation des cotisations versées par les indépendants. 69 % estiment qu'elle va améliorer la protection sociale et 66 % la collecte des cotisations. De cette réforme, 67 % des chefs d'entreprise attendent la possibilité de demander un délai de paiement par anticipation et 64 % la mise en place d'un système d'ajustement des acomptes de cotisations par mois ou par trimestre. 59 % souhaitent une gouvernance dédiée aux indépendants.

Source : INSEE

### INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

|         | EN NIVEAU | EVOLUTION ANNUELLE EN % |
|---------|-----------|-------------------------|
| 2016 T2 | 108,40    | + 0,02                  |
| 2016 T3 | 108,56    | + 0,17                  |
| 2016 T4 | 108,91    | + 0,46                  |
| 2017 T1 | 109,46    | + 0,98                  |
| 2017 T2 | 110       | + 1,48                  |
| 2017 T3 | 110,78    | + 2,04                  |

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

### INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)

| Trimestre de référence          | IRL des loyers | Variation annuelle |
|---------------------------------|----------------|--------------------|
| 3 <sup>ème</sup> trimestre 2017 | 126,46         | + 0,90 %           |
| 2 <sup>ème</sup> trimestre 2017 | 126,19         | + 0,75 %           |

### BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2017

| VOITURES                    | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL |                       |                      |
|-----------------------------|------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
|                             | Jusqu'à 5 000 km                         | de 5 001 à 20 000 km  | Au-delà de 20 000 km |
| Puissance fiscale           |                                          |                       |                      |
| 3 CV                        | d x 0,41                                 | (d x 0,245) + 824 €   | d x 0,286            |
| 4 CV                        | d x 0,493                                | (d x 0,277) + 1 082 € | d x 0,332            |
| 5 CV                        | d x 0,543                                | (d x 0,305) + 1 188 € | d x 0,364            |
| 6 CV                        | d x 0,568                                | (d x 0,32) + 1 244 €  | d x 0,382            |
| 7 CV et +                   | d x 0,595                                | (d x 0,337) + 1 288 € | d x 0,401            |
| VÉLOMOTEURS                 | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL |                       |                      |
| Cylindrée                   | Jusqu'à 2 000 km                         | de 2 001 à 5 000 km   | Au-delà de 5 000 km  |
| Moins de 50 cm <sup>3</sup> | d x 0,269                                | (d x 0,063) + 412 €   | d x 0,146            |
| MOTOS                       | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL |                       |                      |
| Puissance                   | Jusqu'à 3 000 km                         | de 3 001 à 6 000 km   | Au-delà de 6 000 km  |
| 1 ou 2 CV                   | d x 0,338                                | (d x 0,084) + 760 €   | d x 0,211            |
| 3, 4 ou 5 CV                | d x 0,4                                  | (d x 0,07) + 989 €    | d x 0,235            |
| Plus de 5 CV                | d x 0,518                                | (d x 0,067) + 1 351 € | d x 0,292            |

### INDICE DES PRIX

(Base 100 en 2015 à partir de 2016).  
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

|                   | nov. 16 | nov. 17 | augmentation sur un an |
|-------------------|---------|---------|------------------------|
| Indice d'ensemble | 100,31  | 101,53  | + 1,2 %                |
| Indice hors tabac | 100,28  | 101,40  | + 1,1 %                |

### SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel

2018 : 3 311 €  
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an.

### SMIC

|                |            |
|----------------|------------|
| Horaire        | 9,88 €     |
| Mensuel (35 h) | 1 498,47 € |

### SOMMAIRE EN PAGE 4

# LE RETOUR DU SAUMON !



Un plan saumon, soutenu financièrement par les partenaires publics, vise à réintroduire cette espèce dans la Dordogne. Où en est-on ? Le point avec l'association Migado, pilote de ce projet.

L'association Migado conduit le programme de restauration du saumon atlantique dans le bassin de la Dordogne. Ce projet de préservation des continuités écologiques, d'un coût total de près de 400 000 euros, est soutenu par des Fonds européen de développement régional (Feder) à hauteur de 216 000 euros, par l'Agence Adour-Garonne pour 130 000 euros et par la Région Nouvelle-Aquitaine pour 40 000 euros. Les conseils départementaux de Dordogne et de Corrèze y concourent aussi et pour l'aspect technique, Epidor, l'agence française pour la biodiversité et les fédérations de pêche (24, 46 et 19).

Lancé dans les années 1990 dans le cadre de la reconquête d'une qualité de l'eau et de la biodiversité, ce programme national est validé par la directive cadre eau européenne : la France y a fixé des objectifs pour le saumon, potentiel identifié pour la Dordogne. Cette espèce était abondante jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> mais le développement de la navigation et la construction des grands barrages amont, dans les années 1930, ont partiellement bloqué la migration et modifié l'hydrologie du cours d'eau.

Un plan de restauration concerne aussi de petits cours d'eau côtiers bretons, la Garonne, le Rhin, la Loire et enfin l'Adour, qui a développé un tourisme lié à la pêche générant de bons revenus. Ce serait l'objectif à atteindre en Dordogne pour compléter le tourisme existant. Mais si le saumon sauvage s'était maintenu dans l'Adour, l'espèce avait disparu dans la Dordogne.

## ESPÈCE LOCOMOTIVE

Les enjeux d'une réintroduction sont à la fois écologiques et patrimoniaux, cette espèce locomotive étant garante de la qualité du milieu pour un grand nombre d'autres. D'un point de vue socio-économique et on le voit sur le bassin de l'Adour, la pêche du saumon engendre un tourisme porteur et on peut aussi exploiter la ressource à des fins commerciales. « Nous en sommes très loin en Dordogne car nous avons déjà du mal à avoir une population

autosuffisante, précise David Clavé, chargé de mission Migado. Nous recourons à des repeuplements pour la maintenir, avec des souches régionales voisines (Adour, Loire). » Ainsi est née la pisciculture près du barrage de Bergerac, en 1995, la première du genre en France. D'autres ont suivi sur la Loire. Ce cap important a laissé espérer de développer une filière autonome.

Mais bien des obstacles entravent la remontée des géniteurs sur le bassin amont. Il y a déjà le bouchon vaseux dans l'estuaire. Avec la sécheresse et les forages, de moins en moins de résurgences alimentent la rivière. Et à partir de 24 degrés, la température de l'eau est létale pour le saumon. Enfin, les silures attendent aux barrages pour attraper les saumons fragilisés. Sans parler du souci de captures accidentelles dans les filets des pêcheries... La vente de saumon est interdite, mais on en trouve en cherchant bien.

Le suivi de la migration au barrage de Tuilières permet de compter les saumons qui empruntent la passe à poissons pour aller vers les frayères, situées entre Argentat et Beaulieu : 200 à 600 remontent chaque année, l'objectif d'accueil en frayère étant de 2 000...

« Il en faudrait au moins 1 000 pour abandonner les alevinages et être en autosuffisance. L'efficacité cumulée sur les barrages de Bergerac, Tuilières et Mauzac est de 40 %... » Migado fait des suivis depuis plus de 20 ans. L'évaluation des pratiques et des résultats permet de prioriser les actions. « Notre cœur de métier consiste à repeupler et suivre des indicateurs pour mieux comprendre et agir au plus juste. Cela vaut la peine d'investir. Mais le compromis actuel ne suffit pas. Le vrai défi sur la Dordogne consiste à concilier tous les usages. C'est à ce titre que la rivière a été classée réserve mondiale de biosphère. Si on échoue pour le saumon, on perdra ce classement... » Et David Clavé d'ajouter qu'en Europe, on compte les rivières à saumon sur les doigts des deux mains : un enjeu majeur et pas seulement en terme d'image.

Suzanne BOIREAU-TARTARAT